

EDITION
WALLON

GUIDE
ET
NOTICE MÉDICALE
SUR

VICHY



ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE
VICHY

ADMINISTRATION

8, Boulevard Me

PARIS

DE

Y

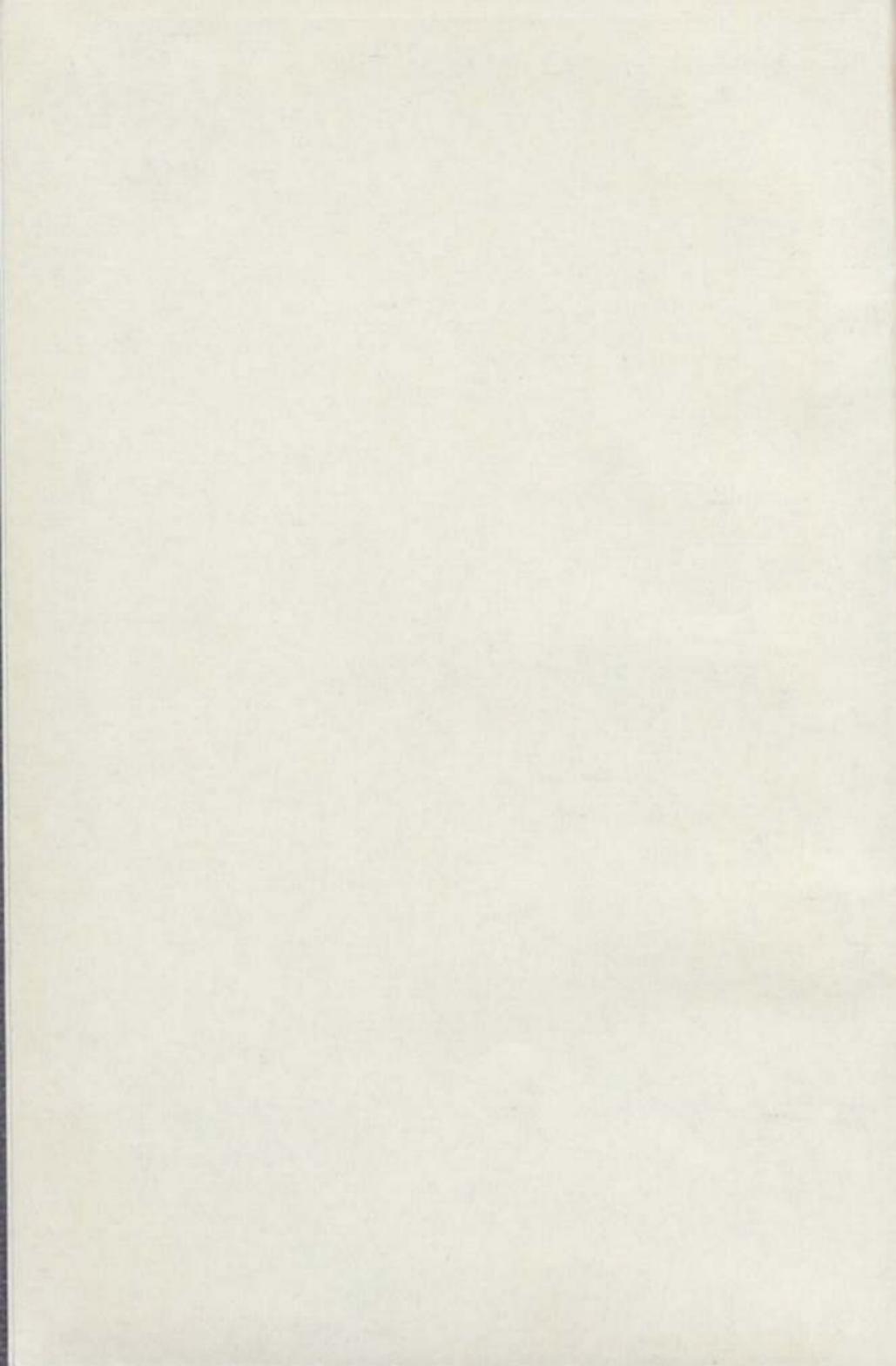
10.2

Vichy, guide: [1885]

SH
V10910.2

VIC

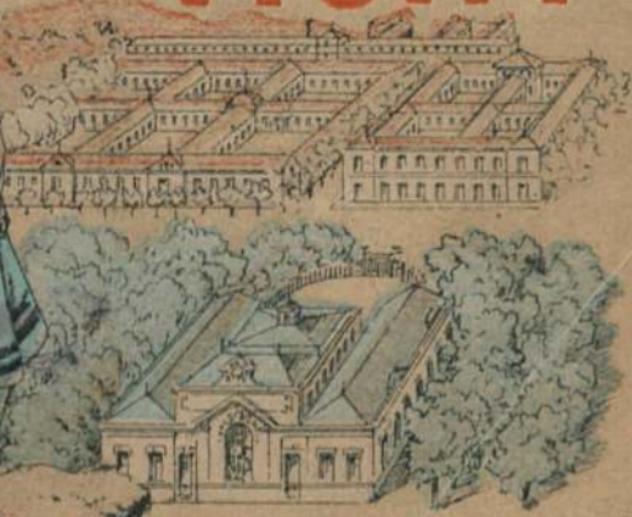
RE Cures thermales de France et Vichy (Allier) et guides,
Manuels etc
Vichy (Allier) et guides



EDITION
WALLON

GUIDE
ET
NOTICE MÉDICALE
SUR

VICHY



ÉTABLISSEMENT THERMAL
DE
VICHY

ADMINISTRATION
8, Boulevard M...

PARIS



VITTEL

[VOSGES]

GRANDE SOURCE

DIURÉTIQUE

Goutte, Gravelle
Maladies de la Vessie
et des
Voies urinaires

SOURCE SALÉE

LAXATIVE

Constipation rebelle
Coliques hépatiques
Congestions
Engorgements du Foie

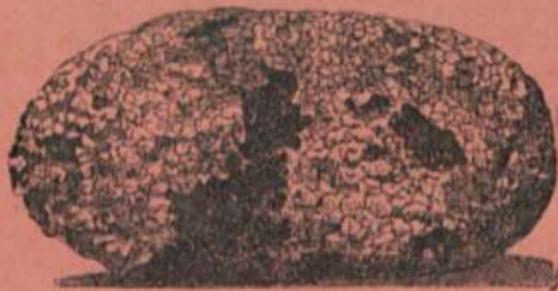
La Grande Source de Vittel agit sur l'organisme à la manière d'une *saignée urique*, telle est son action sur les organes mal équilibrés ou surmenés, secrétant d'une manière constante l'acide urique, c'est-à-dire la goutte et la gravelle.

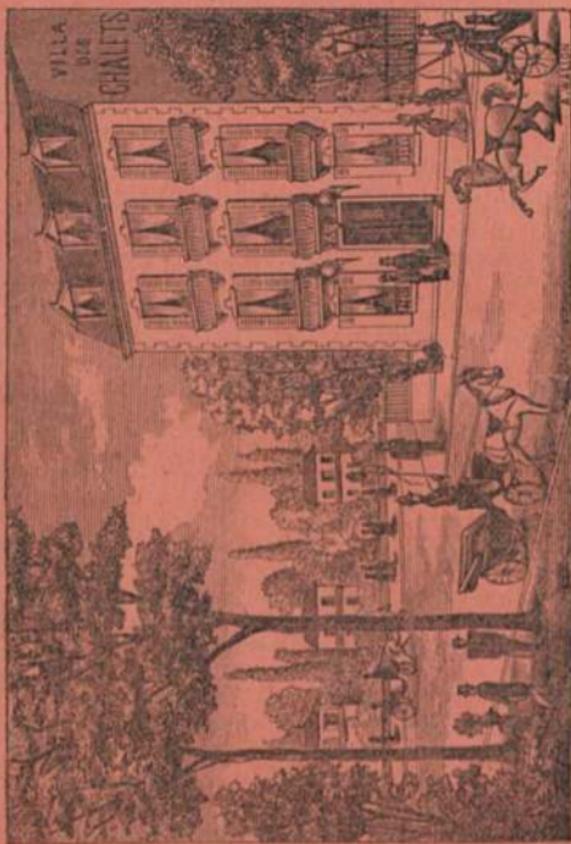
La Grande Source de Vittel a l'avantage de ne pas produire la *déglobulisation du sang* ou *anémie*, danger des eaux fortement alcalines, c'est-à-dire chargées de sels qui, d'après les travaux du Dr Richet et les propres paroles de M. Dujardin Beaumetz, *tuent le suc gastrique*.

La Source Salée agit de la même manière sur le foie et sur l'intestin, à la manière d'une véritable *saignée biliaire*.

Parmi les innombrables cas de guérison de coliques hépatiques observées à Vittel, nous empruntons au fascicule d'octobre 1887, du « Bulletin médical des Vosges » le dessin ci-dessous d'un calcul du foie, grandeur naturelle, rendu par le simple usage de la Source Salée.

La Source Salée est, de plus, la seule eau minérale qui, pouvant être prise aux repas, guérissent les *constipations les plus rebelles*.





VILLA DES CHALETS

VILLA DES CHALETS

Rue Lucas

PRÈS L'ÉTABLISSEMENT THERMAL, LES SOURCES ET LES PARCS
AU CENTRE DES PROMENADES

Il n'y a pas, à Vichy, que des Villas accessibles aux heureux mortels; il s'y rencontre aussi des Villas installées dans d'heureuses conditions de salubrité, d'hygiène et de bien-être, et à la portée des petites bourses. Parmi celles-ci, nous citerons la VILLA DES CHALETS, située rue Lucas, à quelques pas de l'Établissement thermal, des Sources et des Parcs.

Cet établissement, nouvellement restauré et meublé à neuf, convient aux familles, aux rentiers, propriétaires, négociants, fonctionnaires, etc., etc. dont la santé exige des soins assidus et ne leur permet pas un grand déplacement pour se rendre aux Sources, aux Bains ou aux Parcs.

Le service intérieur est confortable, la table d'hôte admirablement ordonnée. Le service dans les appartements ne laisse rien à désirer, sous le rapport de la célérité et de la propreté.

Sur leur demande, une table spéciale est réservée aux diabétiques.

Sous le rapport hygiénique, la VILLA DES CHALETS est placée entre les deux Parcs, au milieu des promenades les plus suivies, dans le quartier le plus sain de Vichy.

L'air, la lumière, la verdure et les fleurs, étant les plus précieux adjuvants du traitement thermal, la Villa réunit tout ce que l'on peut désirer pour recouvrer la santé.

UN OMNIBUS DESSERT TOUS LES TRAINS

MALADIES
ET
STÉRILITÉ DE LA FEMME
CONSTITUTIONNELLE OU ACCIDENTELLE

COMPLÈTEMENT DÉTRUITE PAR LE TRAITEMENT

DE

M^{ME} LACHAPELLE

Maitresse Sage-Femme

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
PAR S., RUE DU MONT-THABOR, 27

FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES
PALPITATIONS, ÉTOURDISSEMENTS

VIN DE BELLINI

Au Quinquina et Colombo

Ce VIN Tonique, Fébrifuge, Antinerveux
est recommandé contre les Affections scrofu-
leuses, Fièvres, Névroses, Diarrhées chro-
niques Affaiblissement général résultant
de l'Age, de la Maladie ou des Excès.

PRIX : 4 FRANCS

DETHAN, à Paris, rue Baudin, 23, et pr. Pharmacies.

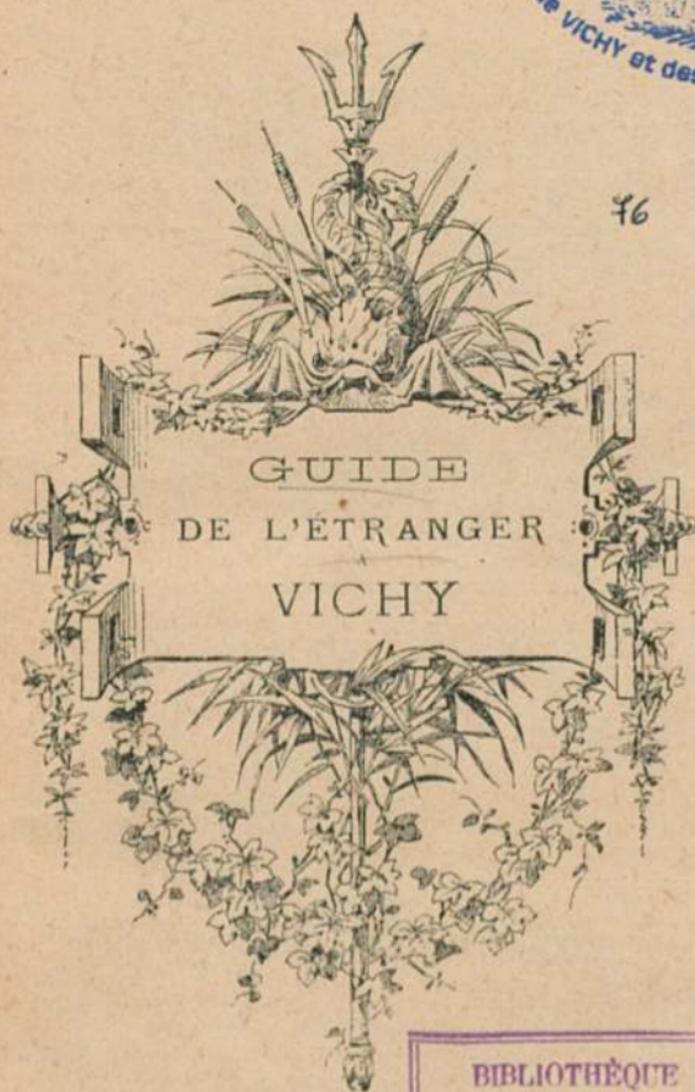
BAIN DE PENNÈS

Hygienique, Reconstituant, Stimulant
Remplace Bains alcalins, ferrugineux,
sulfureux, surtout les Bains de mer.

Exiger Timbre de l'Etat. — PHARMACIES BAINS

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
de VICHY et des ENVIRONS

46



N° 562970-5
115064

BIBLIOTHÈQUE
des Sciences médicales
DE VICHY

N° 2025.

LIBRARY OF THE
MUSEUM OF COMPARATIVE ZOOLOGY
AT HARVARD UNIVERSITY
CAMBRIDGE, MASS.





CEST à la gare de Saint-Germain-des-Fossés, à 12 kilomètres de Vichy, que se fait la concentration générale de tous les trains arrivant des quatre points cardinaux de la France, amenant les voyageurs qui se rendent à Vichy.

La ligne du Midi y déverse les voyageurs des points extrêmes : Marseille, Perpignan, Bayonne, Bordeaux, l'Espagne, l'Italie, l'Algérie. après avoir recueilli dans les stations les plus rapprochées de ce centre, les contingents fournis par Nîmes, Brioude, Issoire, Clermont-Ferrand.

La ligne de l'Ouest amène tout ce qu'ont pu fournir, dans la même journée, les gares d'Orléans, Tours, Bourges, Nevers et Moulins.

L'Est, tout ce qui vient par Lyon, Roanne et Saint-Etienne ; et le Nord, un contingent plus important encore : la Belgique, l'Angleterre et l'Amérique.

On comprend donc l'importance de la gare de Saint-Germain-des-Fossés et l'arrêt forcé que l'on subit à cette bifurcation, pour permettre le transbordement des bagages et la réorganisation des

trains. — Aussi l'administration du chemin de fer a-t-elle été dans l'obligation d'y faire d'importants travaux d'agrandissement.

De Paris à Vichy, il faut six heures trente minutes par l'express; de Lyon, six heures; de Marseille, quatorze heures; de Saint-Germain-des-Fossés à Vichy, quinze minutes.

Rien, dans le trajet de Saint-Germain-des-Fossés à Vichy, ne mérite de fixer l'attention du voyageur. Il peut donc rouler sa couverture, fermer son sac de voyage et attendre. Il longe une rivière, c'est l'Allier; il franchit un ruisseau, c'est le Sichon.

Enfin, tout en vous apprêtant à descendre à droite, regardez à gauche. Cette belle et immense halle, d'où part un embranchement qui la relie à la gare toute voisine, est le magasin d'où partent toutes les expéditions de la Compagnie de Vichy.



SOURCE DU PARC

ARRIVÉE A VICHY

N arrive à Vichy par une gare monumentale qui se trouve aujourd'hui presque centrale par suite de l'extension considérable de la ville ; de grandes artères partent en éventail de la place de la Gare et aboutissent sur tous les points de la ville.

L'Etranger est vivement frappé, à son arrivée, par le nombre prodigieux d'omnibus et de voitures de toutes sortes ; l'animation de la foule qui, à chaque train, envahit les abords de la Gare, les nombreux commissionnaires, donnent à son esprit l'aspect d'une grande ville. Et cependant Vichy n'est qu'une simple commune, quoique sa population sédentaire soit de 11.000 habitants et son commerce un des plus importants du département.

Si vous avez choisi un hôtel, remettez votre bulletin de bagages au conducteur de l'omnibus de l'hôtel, qui s'occupera de retirer vos colis ; pendant ce temps, la voiture vous conduit de suite à vos appartements.

Il y a à Vichy des hôtels de tous ordres, ainsi qu'un très grand nombre de villas et de maisons meublées.

Le service est partout très bien fait ; les prix varient de 6 à 50 francs par jour et par personne

(chambre et table d'hôte compris), suivant la saison, le luxe, le confortable et la situation de l'hôtel dans lequel vous êtes descendu.

Nous ne connaissons nulle part, parmi les cités thermales ou balnéaires, des maîtres d'hôtels aussi bienveillants pour leurs hôtes.

Le bien-être des hôtels a quelque chose qui rappelle le chez soi : c'est le rêve du voyageur. Ce rêve s'accomplit pour lui à Vichy, parce que le caractère affable de ses habitants leur rend facile et prompt la sympathie pour leurs hôtes, parce qu'ils y trouvent leur intérêt d'abord, et qu'ensuite ils ont à lutter contre la concurrence.



Vichy compte environ quatre cent soixante hôtels, villas ou maisons meublées, soit plus de vingt mille lits. Aussi le voyageur est-il toujours assuré de trouver bon gîte et nous ajouterons de quoi satisfaire son appétit, quelle que soit l'heure à laquelle il se présente.

Les familles qui veulent se soustraire au va-et-vient, à l'animation parfois un peu bruyante des hôtels, trouvent facilement à Vichy des villas ou des chalets meublés pourvus de tout ce qui peut être nécessaire à la vie de famille.

Les prix varient suivant la saison, la situation, le nombre des chambres, le luxe du mobilier, de 15 à 60 francs par jour, rarement moins.

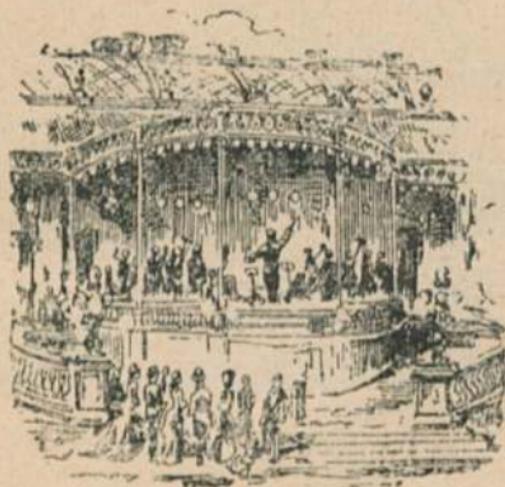
Après s'être assuré d'un domicile, le premier soin d'un malade qui vient à Vichy doit être de voir son médecin. Ce n'est pas seulement le bon sens qui donne ce conseil, le raisonnement l'impose, et

l'expérience affirme l'indispensable nécessité de le suivre. Les eaux de Vichy, en effet, offrent à la thérapeutique un agent médicamenteux des plus énergiques ; s'il ne fait pas de bien, il peut faire le plus grand mal, et il doit être parfois interdit de la manière la plus formelle.

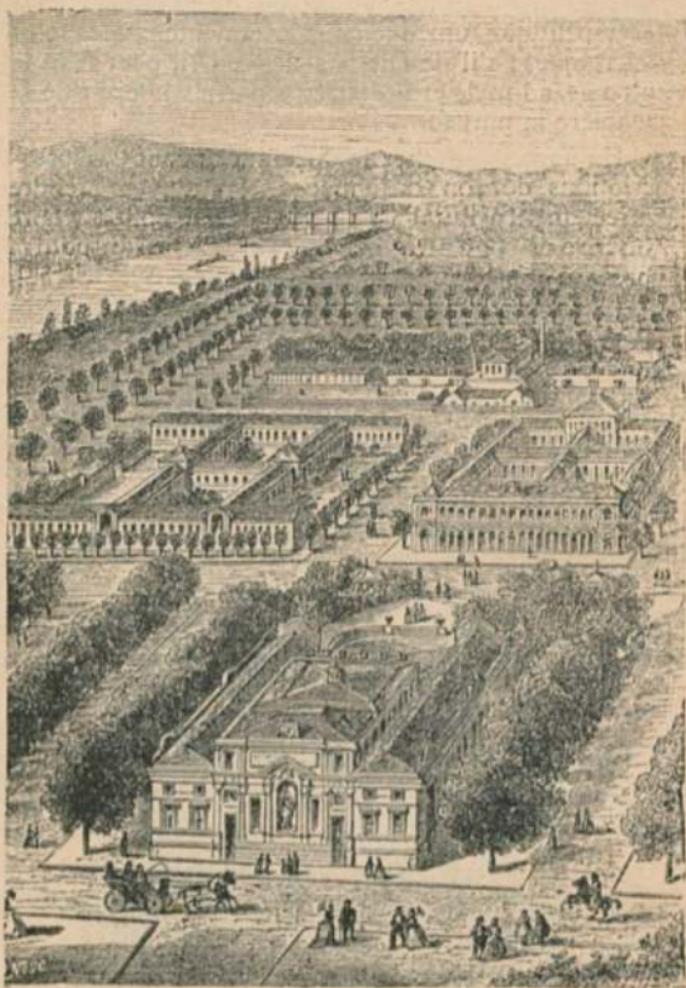
En sortant de chez le docteur, suivant les prescriptions de son ordonnance, on doit se rendre directement à l'Etablissement thermal, pour s'y faire inscrire et connaître l'heure à laquelle on pourra prendre son bain ou sa douche.

Le bureau d'inscription des baigneurs est situé à l'extrémité nord de la galerie centrale de l'Etablissement thermal de première classe, en face la source du Puits-Chomel.

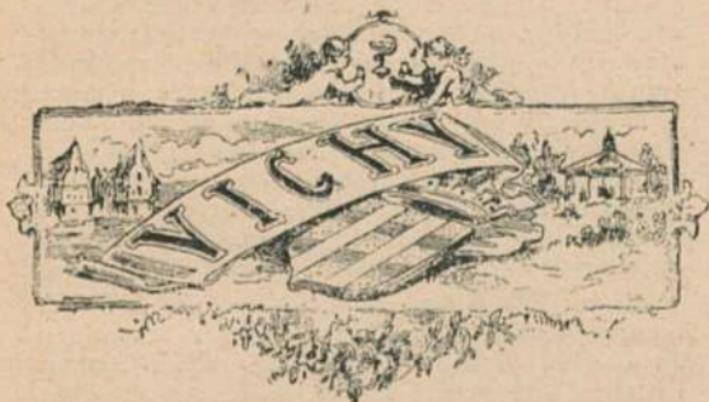
Ce soin pris, si l'on veut profiter des distractions et des ressources qu'offre le Casino, il faut se hâter d'y prendre un abonnement et, si l'on veut aller au théâtre, d'y retenir sa place.



VÉRANDAH DU CASINO



VUE A VOL D'OISEAU DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL



DEPUIS l'année 1872, Vichy est devenu chaque été le véritable rendez-vous de l'Europe ; l'on pourrait dire des cinq parties du monde ; car, lorsque l'on consulte la *Liste des Etrangers* venus à ses sources, depuis cette époque surtout, nous voyons des buveurs et baigneurs de toutes les nationalités.

Rois, princes, boyards, nababs, généraux, marquis et hauts barons de la finance, sémillants officiers de toutes armes ; littérateurs et chroniqueurs, académiciens se coudoient, se croisent, se mêlent et forment le plus élégant, le plus varié et le plus attrayant des spectacles.

« Tout a été dit sur Vichy. »

Telle est la réflexion que font journellement des esprits prévenus, comme s'il était possible que le progrès ait dit son dernier mot en ce qui concerne l'avenir de la Reine des stations thermales.

Telle n'est pas l'opinion des baigneurs qui arrivent à Vichy, car, de quelque côté que l'on dirige ses pas, quel que soit le point où se portent nos regards, nous ne voyons qu'un immense tracé qui révèle de grands projets et chacun peut constater la présence de nouveaux jalons jetés, çà et là, sur des points d'où surgiront bientôt de nouvelles merveilles à ajouter à d'autres merveilles. Et c'est cette opération préliminaire qui indique aux nombreux étrangers qui visitent Vichy chaque année, que plus d'une surprise est réservée aux générations qui suivent.

Partout des fleurs, de la verdure, de l'eau. A l'ombre de ses Parcs, à la fraîcheur des Salons du Casino, véritable palais sans rival, ajoutez l'attrait d'une société choisie, les harmonies d'une excellente musique, sagement conduite. Et, joint à tout cela, de charmants bals d'enfants en plein air, sous les frais ombrages du vieux Parc, et vous comprendrez que Vichy soit devenu le rendez-vous de la meilleure société du monde entier.

Puis, enfin, les Nouveaux Parcs, semés çà et là de magnifiques chalets qui présentent un confortable tout à fait princier.

Dans ce quartier brillant, où l'on voit s'élever une multitude de villas, toutes plus coquettes les unes que les autres, l'on a constamment sous les yeux le plus imposant comme le plus varié des panoramas. Au pied des habitations serpentent les sinuosités mamelonnées du Nouveau Parc ; plus loin coule l'Allier sur son lit de sable étincelant ; plus loin s'étend la plaine piquetée de bouquets d'arbres, de bosquets, de fermes, de maisons de plaisance, de clochetons ; plus loin encore se déroule la chaîne bleuâtre des montagnes et, enfin, au fond de l'horizon, le Puy-de-Dôme dessine vaguement sa masse et domine, comme un géant, l'ensemble du paysage.

Que l'on suppose sur tout cela un rayon de soleil, et l'on aura sous les yeux le plus splendide des tableaux.

Dans l'intérieur de la ville, les constructions s'harmonisent parfaitement avec le site. Dans ses rues, larges et bien alignées, des hôtels bien édifiés logent un grand nombre de nos hôtes.

L'hiver, Vichy conserve la physionomie d'une grande ville ; ses principaux hôtels restent ouverts ; des médecins les plus distingués et les plus en renom y séjournent constamment ; le commerce local, qui a pris une très grande extension, offre tous les avantages possibles pour les approvisionnements de toute nature.

Et puis, ce qu'il ne faut pas oublier, c'est la température relativement douce dont on jouit dans notre contrée.

De son côté, la Compagnie Fermière offre gracieusement aux malades les eaux de ses sources qui restent ouvertes toute l'année. Il n'y a donc pas de raison pour redouter le séjour de Vichy pendant la saison hivernale.



Les nombreuses expéditions de la Compagnie Fermière, le personnel considérable qu'elle emploie à ses différents services, entretiennent dans la ville une certaine activité. Plusieurs centaines d'ouvriers sont occupés toute l'année à l'extraction des Sels, à la fabrication des Pastilles et des Sucres d'orge qui s'expédient par milliers de kilogrammes, et surtout à la mise en bouteilles et à l'expédition des Eaux de toutes les sources, qui, de la gare d'emballage de la Compagnie Fermière, partent pour tous les points du globe.

EXPÉDITION DES EAUX

Les Eaux de l'Etablissement thermal de Vichy sont expédiées de Paris ou de Vichy, par caisses de 50 bouteilles ou 50 demi-bouteilles, contre remboursement ou franco net de tous frais.

Pour recevoir *franco*, il suffit de joindre à la demande un bon de poste ou un chèque représentant le prix des Eaux rendues à domicile.

Chaque caisse de 50 bouteilles varie entre 101 et 107 kilog.

Chaque bouteille est scellée d'une capsule dont voici le *fac-simile* :

MODÈLE
de la
CAPSULE
scellant chaque
bouteille
des sources de
l'Etat.



A la place
de l'astérisque
est le
millésime
de l'année
du
puisement.

Chaque bouteille est en outre revêtue d'une étiquette portant, dans le papier, imprimés en bleu, les mots **Propriété, contrôle de l'Etat.**

Bien faire attention à la capsule et à l'étiquette qui seules donnent le nom de la Source.

Le prix de la caisse de 50 bouteilles, emballage compris, coûte à Paris, **35 francs**; à Vichy, **30 francs.**

La caisse de 50 demi-bouteilles, 5 fr. de moins.

Adresser les demandes à la Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy, 8, Boulevard Montmartre, à Paris, ou à l'Etablissement thermal, à Vichy (Allier)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SUR VICHY

POSTE ET TÉLÉGRAPHE. — Les bureaux de la Poste et du Télégraphe sont situés place de l'Hôtel-de-Ville, en face le *Grand Hôtel des Ambassadeurs*.

COMMISSARIAT SPÉCIAL. — Le Commissariat spécial est à l'Hôtel de Ville ; les bureaux sont situés dans la partie droite du rez-de-chaussée et sont ouverts de huit heures du matin à minuit.

ÉGLISE SAINT-LOUIS,
rue de Nîmes. Messes basses toutes les heures, depuis 5 heures 1/2 du matin jusqu'à 9 heures 1/2. Le dimanche, à 9 heures, grand'messe et, à 11 heures 1/2, messe spéciale aux baigneurs.

ÉGLISE SAINT-BLAISE,
au vieux Vichy. — Messes basses toutes les heures, de 6 heures à 10 heures du matin et grand'messe le dimanche.

CHAPELLE DE L'HOPITAL. — Messes basses toutes les heures, de 5 heures à 9 heures du matin. Le dimanche, à 9 heures, grand'messe.



CHAPELLE DES FRANCISCAINES, rue de la Chaume. Messe à 8 heures du matin. Le dimanche, à 9 heures, grand'messe.

TEMPLE PROTESTANT, place du Marché. Service à 11 heures 1/2 du matin; prêche à 3 heures.

ORATOIRE ISRAÉLITE, *Hôtel des Colonies*, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. Service le vendredi soir à 8 heures et le samedi à 8 heures du matin.

LE CASINO.— Ce monument, œuvre de M. Badger, architecte de la Compagnie et membre du Conseil d'administration, a été inauguré le 2 juillet 1865.

Il s'élève dans l'axe de la grande allée du Parc, où il occupe une superficie de 2.500 mètres.

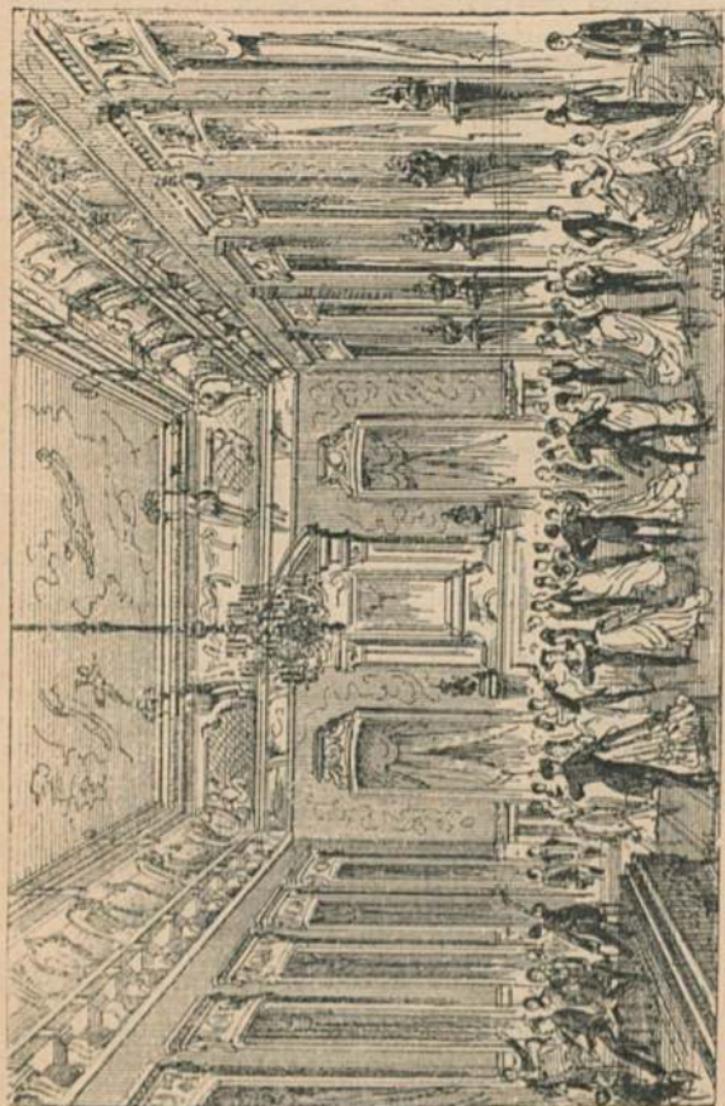
Sa façade principale, décorée de statues et de bas-reliefs, s'ouvre sur le rond-point, en face le grand Etablissement thermal et les anciens Salons.

Un magnifique Square, entouré de grilles, précède le bâtiment; on y arrive par deux pentes douces débouchant sous une vaste *vérandah* vitrée. Ce promenoir découvert, sur lequel s'ouvre le grand Salon des Fêtes, le Salon de Lecture et le Salon réservé aux Dames, forme une sorte de Salon cosmopolite.

Cinq grandes issues donnent accès au Salon des Fêtes, vaste salle magnifiquement décorée, ornée de lustres et d'appliques en cristal et bronze doré, d'une grande richesse.

Le Casino comprend, en tant qu'appropriations, tout ce qu'on est habitué à rencontrer dans les stations balnéaires, qui, jusqu'ici, semblaient avoir eu le monopole de ces sortes de monuments: Salles de Bal, de Lecture, de Conversation, de Jeux, de Concert, de Billard, Fumoir, Salon pour Dames, galeries, et, enfin, une splendide Salle de Spectacle, avec toutes les dépendances nécessaires.

Cette salle, étincelante de dorure, resplendissante de peinture, d'une forme élégante, décorée de



SALON DES FÊTES DU CASINO

sculptures monumentales, est d'une très grande richesse.

C'est à coup sûr le théâtre le plus somptueux, le plus confortable, le mieux entendu et le plus vaste de toutes les villes d'eaux et de bains de mer.

Les figures sont dues au ciseau de M. Carrier-Belleuse et les peintures au pinceau de M. Jules Petit.

La salle peut contenir 1200 personnes assises. On y donne chaque soir des représentations dramatiques et lyriques, comédies, vaudevilles, opéras-comiques, grands opéras, concerts, etc. Les plus grands artistes briguent l'honneur de s'y faire entendre.

L'ÉDEN-THÉÂTRE, place Lucas, en face l'Hôpital militaire, est une charmante bonbonnière contenant 1100 places numérotées.

Ce magnifique établissement renferme le plus délicieux assemblage de tout ce qui peut flatter le goût musical et artistique.

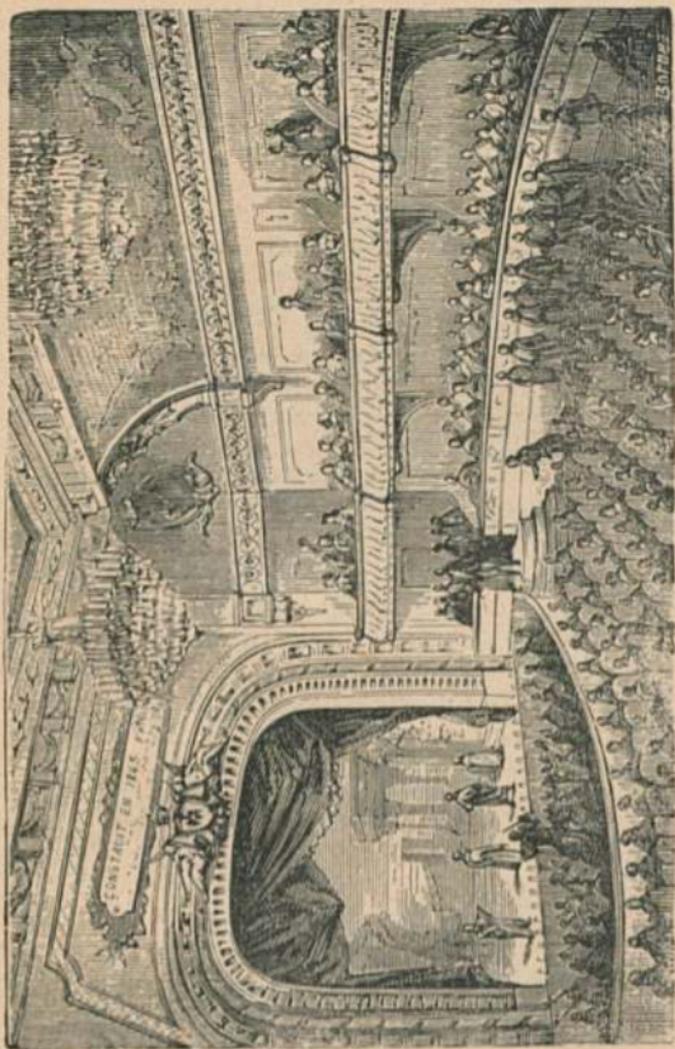
Tous les soirs, opérettes les plus en vogue, ballet ; orchestre de cinquante musiciens, donnant un Concert, deux fois par jour, dans le ravissant jardin de cet établissement. L'Éden est le rendez-vous des Etrangers qui trouvent, sous ses ombrages, de charmants abris, tout en dégustant des consommations de premier choix.

JOURNAUX. — Tous les grands journaux de Paris sont en vente dans les kiosques du Parc et chez les libraires.

Le *Journal de Vichy*, quotidien, publie le programme des théâtres et des fêtes, ainsi que la Liste des Etrangers. Vendeur spécial dans le Parc.

LISTE WALLON. — Publient les noms des Etrangers le lendemain de leur inscription dans les hôtels.





SALLE DE SPECTACLE DU CASINO

CAFÉS-CONCERTS. — Deux ou trois établissements de cette nature se partagent les faveurs du public.

VOITURES DE PROMENADES. — On trouve, des deux côtés du vieux Parc, rue Cunin-Gridaine et rue du Parc, de charmantes voitures à un ou deux chevaux, que l'on peut conduire soi-même, et de confortables landaus.

L'on trouve également, chez les principaux loueurs, des chevaux de selle, des poneys et des ânes. Ces derniers sont stationnés derrière l'Hôtel de Ville.

CONCOURS HIPPIQUE. — Ce Concours, qui avait eu lieu jusqu'ici à Lyon, sous la dénomination de *Concours Hippique du Sud-Est*, se tiendra dorénavant à Vichy. Ce Concours a lieu tous les ans fin juin.

La réunion du Sud-Est comprend vingt-six départements. Après Paris, c'est le Concours Hippique de Vichy qui est le plus important.

COURSES DE VICHY. — Ces magnifiques Courses sont fréquentées par les premiers éleveurs et les plus illustres sportmen, qui y envoient lutter les favoris de leurs écuries.

Le champ de Courses est situé sur la rive gauche de l'Allier, de l'autre côté du barrage. Les voitures et les cavaliers y arrivent par Vesse, et les piétons par une passerelle établie au bout du Nouveau Parc.



ÉTABLISSEMENT THERMAL. — L'ensemble de l'Établissement thermal comprend deux bâtiments principaux et les Bains de l'Hôpital.

Le premier de ces établissements, affecté aux Bains de première classe, se compose de cent baignoires, sans compter les cabinets pour douches de toutes espèces. C'est un parallélogramme rectangle de cinquante-sept mètres de long sur soixante-seize de large.

Une immense galerie-promenoir le traverse du nord au sud et donne accès dans les galeries des cabinets de bains, dont les fenêtres s'ouvrent sur des jardins. La galerie de l'Ouest est réservée aux hommes, celle de l'Est aux dames.

Au premier étage sont les anciens Salons des Fêtes, aujourd'hui remplacés par le Casino; au-dessus de la Galerie dite des Sources, sont les bureaux de l'Administration.

A l'entrée de la galerie centrale, près des Sources, se trouvent les bureaux pour l'inscription des baigneurs et la vente des cachets de bains ou douches. En face de ces bureaux, la source du *Puits-Chomel*.

Dans la galerie transversale, dite Galerie des Sources, se trouvent les buvettes des sources de la *Grande-Grille* et de *Mesdames*.

Le deuxième établissement thermal, affecté aux Bains de deuxième et de troisième classe, entièrement séparés entre eux, a été construit, en 1858, par la Compagnie Fermière.

Il est de forme rectangulaire et n'a qu'un rez-de-chaussée, comprenant cent quatre-vingts baignoires de deuxième classe et vingt-quatre de troisième, sans compter les cabinets pour douches.

Comme le premier, le second bâtiment est traversé par une galerie-promenoir reliant les galeries des bains et douches; à droite ceux des hommes, à gauche ceux des dames.

Un square, entouré de grilles, précède le bâtiment, qui réunit toutes les conditions d'hygiène et de salubrité désirables.

L'organisation du service permet de donner, par journée de douze heures, 3.500 bains. La différence qui existe entre les bains de première et de deuxième classe, consiste dans l'ameublement des cabines et la quantité de linge donné à chaque baigneur.

BAINS DE L'HOPITAL, situés en face la source de ce nom ; ils ont été créés en 1819, sous les auspices du docteur Lucas, et reconstruits, en 1875, par les soins de la Compagnie Fermière, sur les plans adoptés par l'État.

Cet établissement comprend trente-quatre baignoires, sans compter la piscine et les cabines pour douches.

LE VIEUX PARC. — Appelé ainsi par opposition aux Nouveaux Parcs, s'étend entre l'Établissement thermal et le Casino, les rues du Parc et Cunin-Gridaine.

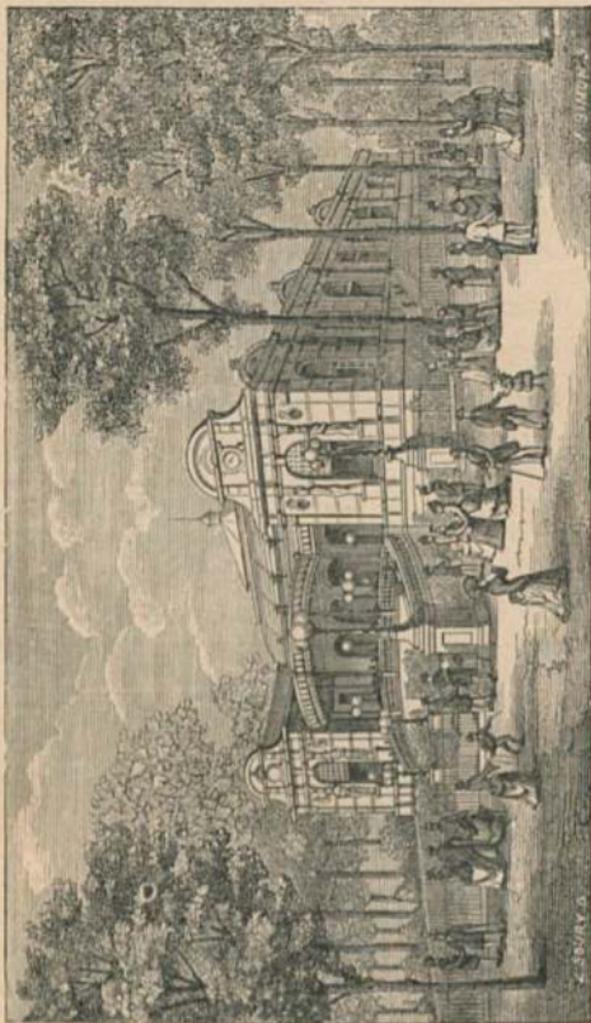
Créé par Napoléon I^{er}, il a été planté de tilleuls, de marronniers et de platanes.

Il est divisé en deux parties, dans le sens de la longueur, par une allée bitumée, bordée de parterres et de candélabres, garnie de bancs et de chaises.

Le Vieux Parc est le point central de Vichy, c'est le rendez-vous préféré des promeneurs et des élégants. Au fond de l'allée, en perspective, s'élèvent la splendide façade du Casino et sa Verandah. C'est dans cette enceinte, réservée aux abonnés, que la société élégante se réunit pour assister à l'audition des Concerts du soir.

C'est à huit heures du matin qu'a lieu la première audition des Concerts du Parc ; et c'est lorsque le

Pour le Tarif des Bains et Douches, et généralement pour les renseignements détaillés des services de l'Établissement thermal de Vichy, voir la table des matières.



CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

Concert est terminé que l'on songe à prendre son deuxième verre d'eau, puis au déjeuner.

A deux heures de l'après-midi, l'aspect du Parc est tout autre, non pas que la foule des promeneurs soit plus grande, mais c'est l'heure où la *fashion* déploie tout le luxe de la vie élégante.

Les Kiosques réservés aux Concerts sont au nombre de deux : le *Kiosque du Casino* et le *Kiosque de la Restauration*.

Le Kiosque du Casino est situé dans une enceinte réservée, mais accessible au public et sous une salle de verdure.

Le Kiosque de la Restauration est situé à droite du Casino, en face le Café de la Restauration et la rue Cunin-Gridaine ; il est des mieux ombragé.

L'HOTEL DE VILLE, construit en 1865, est un édifice de forme rectangulaire ; il renferme les bureaux de la Mairie, ceux du Commissariat et de l'architecte de la Ville ; il renferme également une bibliothèque que le public est admis à visiter.

Les bureaux sont ouverts de huit heures du matin à quatre heures du soir toute la semaine, et de dix heures à midi le dimanche.

A droite de la Mairie, sont les bureaux de la Poste et du Télégraphe.

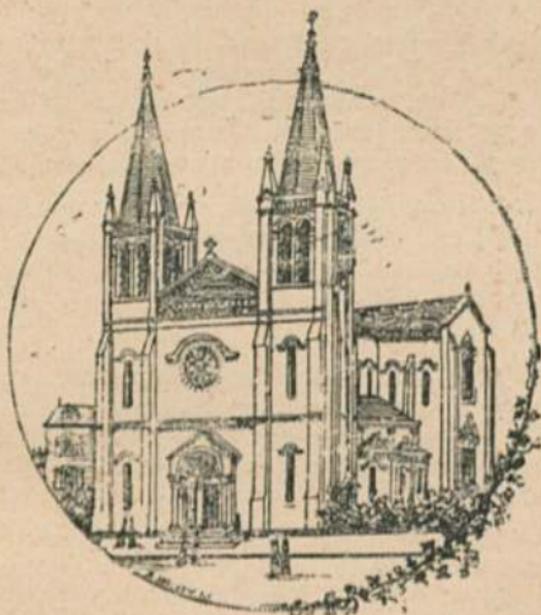
En face l'Hôtel de Ville, est le charmant square du même nom, avec fontaine monumentale et parterre de fleurs.

L'HOPITAL CIVIL. — Parties distinctes : l'*Hospice civil*, proprement dit l'*Hospice* pour les vieillards et les orphelins, et l'*Hospice thermal*, ce dernier ouvert seulement pendant la saison thermale.

Ce vaste édifice, dont les dimensions sont immenses, et qui en fait un monument presque unique en ce genre, tant par sa position exceptionnelle et la disposition des nombreux bâtiments, que par leur

aménagement tout moderne, conforme aux lois de l'hygiène et du bien-être de ses pensionnaires, a été construit sur les hauteurs placées derrière la Gare du chemin de fer. La chapelle est très remarquable et des messes y sont dites tous les jours. Le public est admis à le visiter.

L'ÉGLISE SAINT-LOUIS, don de Napoléon III à la ville de Vichy, en 1861, s'élève au centre de la rue de Nîmes et à l'encontre de l'avenue de la Gare. Cette construction était rendue nécessaire par l'accroissement considérable de la population et des étrangers.



L'église est construite dans le style roman de la plupart des monuments religieux du centre de la France. Elle renferme un vaisseau à trois nefs, large de dix-sept mètres, ayant vingt-quatre mètres au

transept et cinquante-trois mètres et demi du portail au chevet.

La façade, orientée à l'ouest, sur la rue de Nîmes, présente un portail à deux tours, surmontées de clochers pyramidaux ; deux chapelles flanquent en saillie chacun des bas-côtés, et trois autres se détachent autour de l'abside et à l'intérieur, lequel est décoré dans le genre profane.

L'HOPITAL MILITAIRE, rue Lucas, près les Quatre-Chemins, en face la source Lucas, fut construit en 1846. Cet établissement thermal militaire comprend cent vingt chambres d'officiers et des chambrées pour soixante sous-officiers et soldats.

L'Hôpital militaire est tenu d'une façon remarquable. Les officiers ont une table abondante et recherchée, où, néanmoins, les indications de la cure sont rigoureusement observées ; il en est de même pour les sous-officiers et soldats.

Le service médical est dirigé par un médecin principal, deux médecins-majors, trois aides-majors et un pharmacien-major.

Le service administratif est sous la direction d'un officier comptable.

LA DIGUE. — A la suite des désastres occasionnés à plusieurs reprises par les inondations de l'Allier, une digue considérable, couvrant toute la ville, a été construite en conquérant, sur le lit de la rivière, des terrains marécageux qui ont été comblés et assainis.

Une large route macadamisée, de six mètres de largeur, suit, dans toute son étendue, le sommet de la digue.

LE BARRAGE. — Une œuvre importante complète ces travaux utiles : c'est le barrage mobile construit au travers de l'Allier, sur l'extrémité inférieure de la digue.

La longueur de la partie mobile est de cent

quatre-vingts mètres sur six de large. Elle se compose d'un radier ou dallage en pierre, reposant sur fondation en béton.

Le barrage est levé du 1^{er} juin au 1^{er} septembre, et permet d'avoir une belle nappe d'eau d'environ deux cents mètres de largeur sur trois kilomètres de longueur.

Nous ne quitterons pas les parages de l'Allier sans parler de ces splendides promenades que baigne la jolie rivière, et qui sont un des plus charmants attraits de la villégiature à Vichy.



Si le Vieux Parc a les préférences de la foule, à certaines heures, il n'est pas seul fréquenté. A côté de lui, les Nouveaux Parcs attirent les nombreux promeneurs. Ces jardins, dessinés à l'anglaise, sont vraiment magnifiques. Partout du gazon, des fleurs, des mosaïques, des massifs, des bouquets d'arbres, dont le feuillage, diversement coloré, forme un tout harmonieux.

Dans le vieux Vichy, comprenant la paroisse Saint-Blaise, on y remarque, en le parcourant :

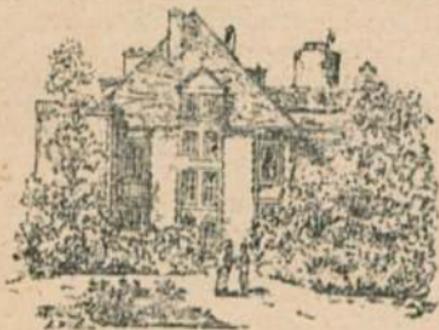
LA VIEILLE TOUR DE L'HORLOGE, dernier vestige d'un château bâti par Louis II de Bourbon, au quinzième siècle. De la plate-forme, on découvre une jolie vue sur la ville et les environs.

Pour la visiter, s'adresser au concierge, qui habite la maison attenante à la Tour ; des longues vues sont à la disposition des visiteurs.

L'ÉGLISE SAINT-BLAISE. — L'ancienne chapelle du Château-Franc ne présente rien de bien remarquable au point de vue archéologique ; elle est restée le

paisible et respecté berceau de la population Vichysoise, que n'ont nullement détourné de sa fidélité au vieux clocher, les flèches élancées de sa jeune sœur, l'Eglise Saint-Louis.

LA MAISON DU BAILLAGE, que l'on appelle ainsi bien à tort, Vichy n'étant alors qu'une châtellenie royale, date du seizième siècle. Elle a été construite en 1581, par la famille Gravier. On voit encore dans la rue Verrier quelques beaux vestiges de cet ancien édifice, qui a conservé sa porte en ogive et un très bel escalier à vis. Son propriétaire actuel est M. Gravier du Monsseaux.



LE PAVILLON SÉVIGNÉ, est ainsi nommé pour perpétuer le souvenir du séjour qu'y fit M^{me} de Sévigné. L'antique Pavillon a l'aspect frais et coquet, véritable solitude où doivent aimer rêver les poètes et méditer les penseurs, il est bâti sur pilotis. La rivière l'Allier venait

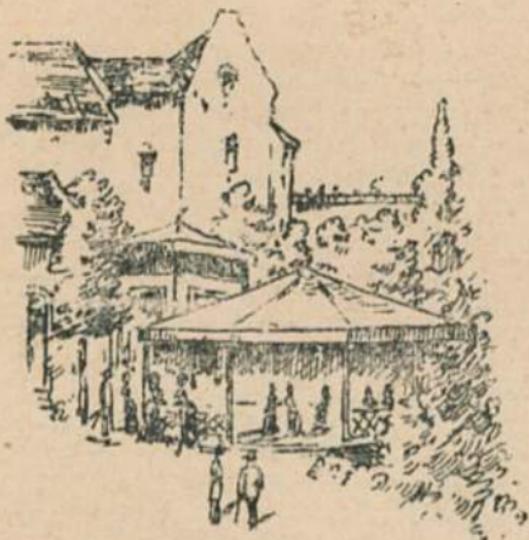
caresser naguère la base des murailles du Pavillon.

C'est dans ce charmant séjour que la spirituelle marquise écrivait à sa fille l'empressement que les habitants de Vichy avaient mis à venir la recevoir au bord de la « jolie rivière », qu'elle voyait de ses fenêtres.

LE COUVENT DES CÉLESTINS, autrefois si puissant, fut fondé par Louis II de Bourbon, sur la partie la plus élevée du rocher qui domine l'Allier, en vue d'un pays d'une vaste étendue. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une partie du corps principal, servant d'orangerie et de logement au chef jardinier du magnifique Parc, où sont aménagées les trois sources appartenant à l'État.

LE PARC DES CÉLESTINS, s'ouvrant d'un côté sur la route de Nîmes, et de l'autre sur le boulevard des Célestins, a été créé sur l'emplacement du vaste enclos dépendant du Couvent dont il a conservé le nom.

La partie inférieure, où se trouvent les buvettes est celle qui est la plus fréquentée, surtout à l'heure du verre d'eau.



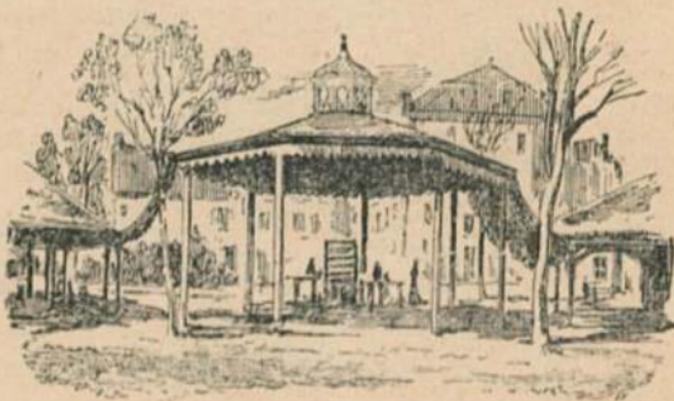
La partie supérieure du Parc, qui occupe le dessus du rocher, et à laquelle on arrive par de jolis sentiers serpentant au milieu de magnifiques bouquets d'arbres, plantés sur les ruines de l'ancien Couvent, renferme des parterres, des charmilles et des serres. Les promeneurs s'y rendent avec plaisir.

LE PONT DE VICHY, dont on s'était si souvent disputé la possession au Moyen-Age, avait été plusieurs fois emporté par l'Allier et reconstruit. Il fut enlevé une dernière fois en septembre 1866 par une désastreuse inondation de l'Allier.

Le pont actuel est construit en pierre et fonte ; il se compose de six grandes travées, sans compter les voûtes en maçonnerie placées à ses extrémités.

L'entrée de Vichy, de ce côté, attire tout d'abord l'attention de l'Etranger par les spacieuses constructions qui bornent le Parc : Chalets, Hôtels, Maisons particulières, Squares, etc., et, bien en vue, la source de l'Hôpital.

LE PARC LARDY, situé au point de jonction du boulevard des Célestins et du boulevard National, est très fréquenté. Indépendamment des malades qui boivent à sa source, d'autres, traités différemment, viennent, après leur dîner, boire un verre à cette bienfaisante source, afin de faciliter leur digestion.



De là, cette procession pittoresque que l'on voit tous les soirs, pendant la saison, arrivant à la source du Parc Lardy par la rue de Nîmes et descendant la jetée de l'Allier

Le Parc Lardy possède un Etablissement hydrothérapique très fréquenté et très confortable pour Bains et Douches.

Pour le Tarif des Bains et Douches de l'Etablissement thermal de la source Lardy, voir la table des matières.

LES SOURCES DE VICHY



La célébrité et la vogue dont les Eaux de Vichy jouissent depuis tant de siècles, sont justifiées par l'énergie de leurs principes minéralisateurs et par l'efficacité de leurs propriétés médicales.

Facilement absorbées et portées par la circulation du sang dans tous nos organes, dans tous nos tissus, elles agissent comme la plupart des eaux minérales, en produisant une excitation plus ou moins forte, qui a pour effet immédiat de réveiller la vitalité des tissus et des fonctions, et de produire un *remontement général*. Cette assertion commune

fait que les maladies les plus différentes trouvent, dans la même eau minérale, une modification salutaire.

Les Sources de Vichy, les plus recommandées et les plus fréquentées, appartiennent à l'Etat, qui les a concédées à la Compagnie Fermière ; les autres Sources sont exploitées par leurs propriétaires.

L'eau minérale de Vichy, buë sur place, aux Sources de l'Etat, est gratuite ; il n'est dû aucune rétribution aux donneuses d'eau, mais il est d'usage, à la fin de la cure, de leur accorder une rémunération pour leurs services.



GRANDE - GRILLE. —

La Grande-Grille, située à l'extrémité nord est de l'Etablissement thermal, a une température de 42° centigrades. Son débit est d'environ cent mille litres par vingt-quatre heures ; on voit qu'elle

peut largement suffire aux besoins de la consommation sur place et de l'exportation.

PUITS-CHOMEL. —

Le Puits-Chomel, qui porte le nom d'un médecin célèbre, est situé dans la galerie centrale de l'Etablissement des Bains de première classe.

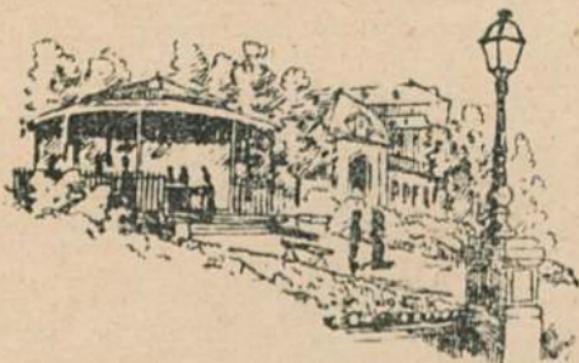
Sa température est de 44° centigrades ; son débit se confond avec celui du Puits-Carré.



L'eau est prescrite plus spécialement aux personnes atteintes de catarrhe pulmonaire, de dyspnée nerveuse ou simplement de susceptibilité des organes respiratoires.

HÔPITAL. — La source de l'Hôpital a sa buvette dans un square, au centre de la place Rosalie. Sa température est de 31° centigrades. Son débit, de 60,000 litres par vingt-quatre heures, suffit amplement, non-seulement à la consommation locale ou

extérieure, mais encore au service des bains et douches installés dans l'Etablissement des Bains dits de l'Hôpital.



Elle offre beaucoup d'analogie avec la *Grande-Grille*, est moins excitante et convient aux malades délicats, nerveux ou disposés aux congestions et aux hémorrhagies. Cette source agit dans les affections des voies digestives, pesanteurs d'estomac, digestions difficiles, inappétence, gastralgies, dyspepsies.

LUCAS. — Cette source est située en face l'Hôpital militaire. Sa température est de 29° centigrades ; son débit, qui est de 52,000 litres par vingt-quatre heures, suffit aux besoins de l'exportation, de la consommation sur place et de l'approvisionnement de vingt-quatre mètres cubes, que la Compagnie Fermière est tenue de fournir quotidiennement à l'Hôpital militaire, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, pour le service des bains et douches.

Elle est prescrite particulièrement dans les maladies de peau, non inflammatoires. Son action est très énergique ; employée en boisson, elle doit être coupée avec de l'orgeat.

CÉLESTINS. — Les sources des Célestins se trouvent au bas du rocher que dominait le Couvent des Célestins, dans un parc toujours très fréquenté.

Des trois sources qui forment le groupe des Célestins, l'une, la *Source de la Grotte*, est la moins suivie ; on s'y rend surtout à cause de la construction pittoresque qui l'abrite.

L'ancienne source a une température de 12° centigrades.

La nouvelle source, identique à l'ancienne, a été découverte en 1870 ; sa température est de 12 à 14° centigrades.

Elle est prescrite dans les affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.



MESDAMES. — La source de Mesdames, qui tire son nom de Mesdames Adélaïde et Victoire de France, sœurs de Louis XIV, émerge à deux kilomètres de Vichy ; ses eaux, qui sont embouteillées à la source même pour l'exportation, sont amenées, pour la consommation sur place, par des tuyaux, à la buvette de Vichy, située Galerie des

Sources de l'Établissement thermal. Sa température est de 16° centigrades ; son débit, de 20,000 litres par vingt-quatre heures.

Cette eau s'emploie avec succès contre l'appauvrissement du sang, la chlorose ou pâles couleurs, les fleurs blanches, les convalescences difficiles, l'adynamie. Elle convient aux tempéraments nerveux, qui ont besoin tout à la fois d'une médication fortifiante et sédative.

HAUTERIVE. — La source d'Hauterive jaillit à quatre kilomètres de Vichy, au milieu d'un beau parc. Sa température est de 14° centigrades et son rendement est de 30,000 litres par vingt-quatre

heures. Ces Eaux sont particulièrement affectées à l'exportation.

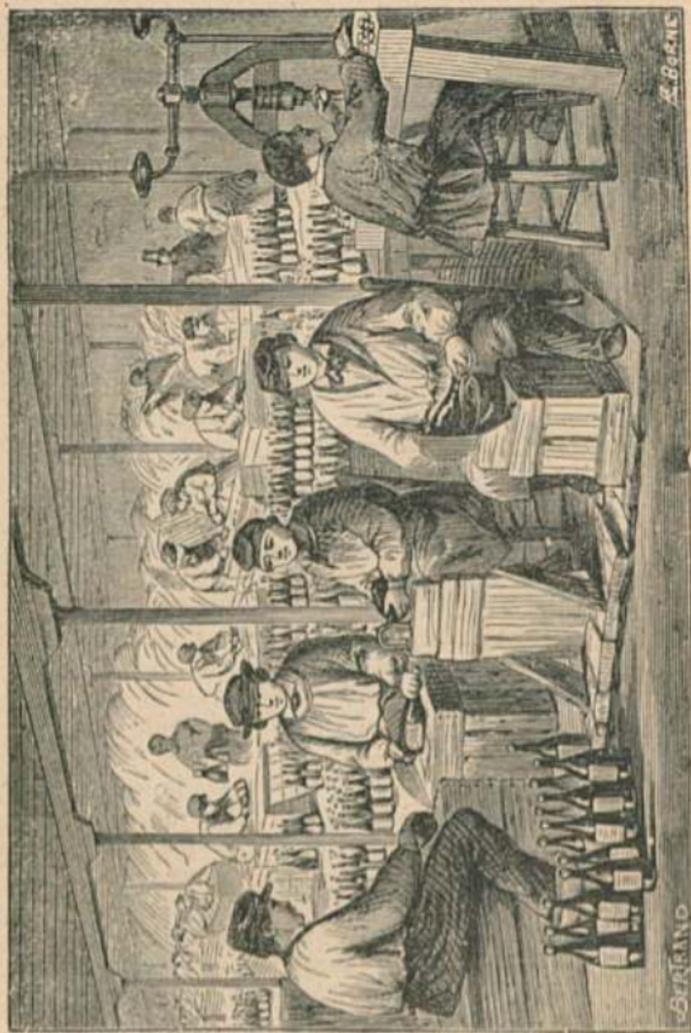
Elle est prescrite comme l'Eau des *Célestins*, et souveraine dans les affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie. La prédominance de l'acide carbonique la rend plus appropriée à l'exportation. Cette source est la plus propre à remplacer à distance l'Eau de Vichy, qui ne peut être prise sur place ; sa rapidité remarquable et la facilité avec laquelle elle est supportée par l'estomac, ne la recommandent pas moins que les excellents résultats thérapeutiques qu'elle fournit.

PARC. — La source du Parc, située au milieu du Parc de Vichy, entre le Casino et l'Établissement thermal, a une température de 22° centigrades ; son débit est de 15 000 litres par vingt-quatre heures.

Sa richesse en acide carbonique la rend d'une digestion facile, et, comme celle d'*Hauterive* et des *Célestins*, appropriée à l'exportation.

Telles sont les indications que semble avoir sanctionné l'expérience pratique dans l'application thérapeutique des différentes Sources de Vichy. Toutefois, on comprend facilement qu'on peut y apporter de nouvelles modifications. En raison de l'analogie de leurs vertus médicales et de leur composition chimique, ces Eaux doivent, dans beaucoup de cas, présenter les mêmes avantages, les mêmes résultats ; alors, il ne s'agira que de choisir chaudes ou froides, fortes ou faibles, celles qui seront le plus facilement tolérées et ordonnées par le médecin.

Nous recommandons aux Touristes la visite des Annexes de l'Établissement thermal, comprenant les *Bâtiments d'Exploitation*, situés derrière les Établissements de première et de deuxième classe, et la *Gare d'Emballage des Eaux minérales*, route de Cusset, en face l'Imprimerie Wallon.



Une brigade d'emballleurs à la gare d'Expédition des Eaux Minérales

SOURCES PRIVÉES

Les sources privées, actuellement exploitées, sont au nombre de quatre; nous citerons les deux plus importantes :

LARDY. — La source Lardy jaillit sous un kiosque champêtre, dans le charmant Parc portant son nom. — Température : 25° centigrades.

Son débit par vingt-quatre heures assure l'exportation de cette Eau bienfaisante, le service de la buvette et l'alimentation de l'Etablissement hydrothérapique.

Cette source, très fréquentée, est recommandée dans les catarrhes de vessie, calculs, dyspepsies, gastralgie, diabète, goutte, pesanteurs d'estomac, appauvrissement du sang, l'anémie et la chlorose.



LARBAUD. — Le point d'émergence de cette source où se fait l'embouteillage, se trouve sur la route de Nîmes, à environ deux kilomètres de Vichy.

Pour le service des bains et douches de l'Etablissement hydrothérapique, situé boulevard des Céléstins, les Eaux ont été amenées par des conduites en fonte.

Son rendement quotidien est de 20,000 litres ; sa température, de 15° centigrades.

En boisson, elle est prescrite contre les maladies du foie, de la rate, chlorose, gravelle, gastro-entérite, diabète, dyspepsie.

Cette Eau, dont l'exportation est considérable, se conserve indéfiniment en bouteille.

SERVICE MÉDICAL DE VICHY

MÉDECINS CONSULTANTS

- Alphant**, ✱, médecin-major de première classe, rue Râmbert, 11.
- Audhoui**, rue Alquié, Maisons Anglaises, n° 4.
- Augé**, père, 4, place de la Source de l'Hôpital.
- Aurillac**, (✱), place Rosalie, Maison Collas-Vallery
- Beaume**, (✱), rue de l'Établissement prolongée.
- Biernawski**, rue Lucas, Villa de Varsovie.
- Bignon**, boulevard National, Chalet des Roses.
- Buffard**, 11, rue de Paris.
- Carles**, Villa Henry, rue de la Compagnie.
Maladies des voies urinaires.
- Carolus de la Salzède**, boulevard des Célestins
- Champagnat**, place de l'Hôtel-de-Ville.
- Chapalay**, rue de l'Hôpital.
- Charnaux**, rue Alquié, Maisons Anglaises, n° 7.
- Chopard**, rue de Nîmes, 44.
- Chopard** (Emmanuel), rue de Nîmes, 44.
- Cohadon**, (✱), Villa Albert, avenue des Cygnes.
- Coignard**, (✱), Chalet de Turenne, rue Alquié.
- Collongues**, rue Alquié, 2, Maisons Anglaises.
- Cormack (Ch.)**, Villa Faubert, rue Alquié.
- Cornillon**, avenue de la Gare, près l'église Saint-Louis.
- Cyr**, rue Prunelle, n° 1, en face de la rue du Parc.
- Dufourt**, Villa Continentale, rue Alquié.
- Durand-Fardel**, (✱), en face la Source du Parc, rue du Parc.
- Durosier**, Villa des Marronniers, rue de Nîmes.
- Fournier (Hilaire)**, rue Alquié, 6, Maisons Anglaises.
- Frémont**, rue de Nîmes, près l'église St-Louis.
- Grellety**, Chalet Paturle, rue Prunelle.

- Glenard (Frantz)**, avenue Victoria, ancien Chalet Prin.
- Malbron**, (*), rue Alquié, Villa Félix.
- Jacquemart**, Villa Faust, rue Lucas.— *Malad des oreilles, du nez et de la gorge.*
- Jardet**, boulevard National.
- Lalaubie (de)**, (*), Chalet Clermont - Tonnerre, boulevard National.
- Laglaize**, rue Burnol.
- Lagrange (de Poitiers)**, rue Sornin, 16.
- F. Lagrange (de Limoges)**, avenue de la Gare, près l'Eglise Saint-Louis.
- Lamallerée (de)**, villa Joannet, avenue des Cygnes
- Lejeune**, rue de l'Etablissement.
- Merle (du Lot)**, 4, place Rosalie.
- Millet-Lacombe**, 18, rue de Nîmes.
- Morot**, place de l'Hôtel-de-Ville.
- Navault**, 24, rue Lucas, près l'Hôtel Britannique.
- Nicolas (Gabriel)**, rue de Nîmes.
- Nivière**, boulevard National, Maison Perrier.
- Passaquay**, 41, rue Montaret.
- Peyraud**, rue du Pontillard, Chalet des Thermes.
- Poncet**, (O. *), rue Desbrest.
- Puistienne**, rue de Nîmes, place du Château-d'Eau.
- Pupier**, Villa Strauss, sur le Parc.
- Reignier**, place Rosalie, Maison et pass. Sandrier
- Sénac**, rue du Parc, en face le Kiosque de Musique.
- Schmeltz (d'Alsace)**, Hôtel du Chalet.
- Souligoux**, (*), boul. National, Villa Thérapia.
- Terre**, rue du Pont, Maison Régnier.
- Veillon**, (*), rue Lucas, Maison Rambert
- Versepu**, rue de Ballore.
- Voury**, rue Alquié, Chalet de la Moskowa.
- Willemin**, (O. *), boulevard National.

BIBLIOTHÈQUE
des Sciences médicales
DE VICHY

N°

LE NOUVEL HOTEL

Le *Nouvel Hôtel* s'élève sur le vieux Parc, dans une situation des plus favorables, par sa proximité avec les grands Etablissements de Bains, les Sources, le Casino, les Nouveaux Parcs, les Etablissements de crédit et de change de la Société Générale.

Les proportions que l'on a données au *Nouvel Hôtel* sont du plus saisissant effet. C'est un vaste quadrilatère, dont trois ailes principales, sa façade d'abord, qui se développe sur une très grande étendue sur le Parc, et ses constructions latérales de l'intérieur sont, pour ainsi dire, couronnées à leur partie supérieure, par une Véranda immense, d'une conception coquette et hardie, d'un style original.

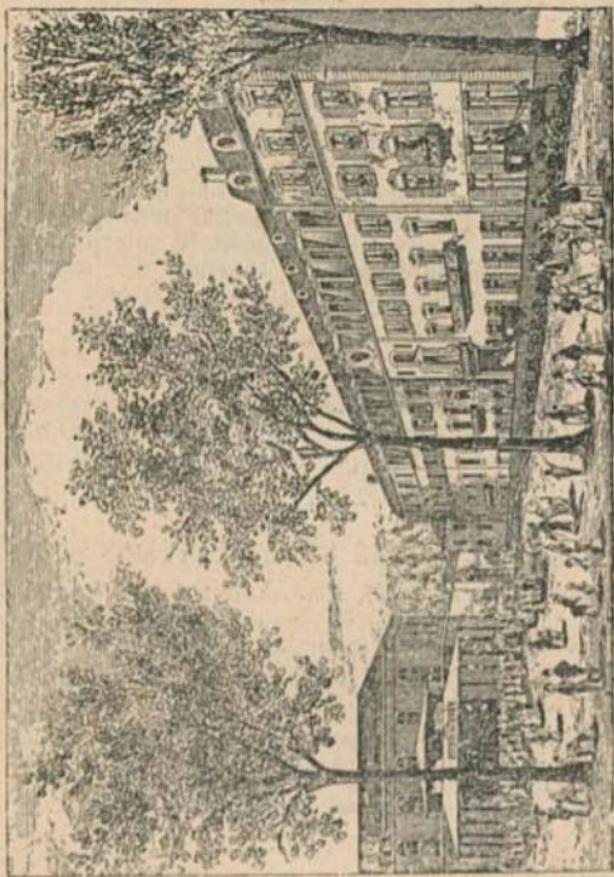
De ce point, l'on domine une magnifique cour d'honneur, toute remplie de verdure et de fraîcheur, au centre de laquelle est creusé un grand bassin, surmonté d'une fontaine monumentale, d'où s'échappent en tout temps des cascades d'une eau claire et limpide, retombant dans une vasque de marbre supportée par des groupes allégoriques.

La disposition toute particulière de la Véranda permet d'y dresser en tout temps des tables somptueusement servies par le Restaurant de l'Hôtel, qui a ses cuisines et son service spécial. On rencontre, dans le bureau de la Direction, toute la concentration d'un système général d'appareils électrique et téléphonique, qui rayonne dans tout l'Hôtel et correspond à tous les appartements, à tous les services, sans la moindre exception.

Un Ascenseur desservant tous les étages est mis à la disposition des voyageurs.

Le mot *Hall* n'est pas exagéré, si on l'applique à la salle à manger de ce bel établissement, qui rappelle, par ses vastes proportions, son élévation, la richesse de sa décoration, ses lambris, ses riches panneaux, encadrés dans la boiserie, l'ancienne et magnifique salle du Château de Blois.

Les personnes qui ne veulent point manger à la table d'hôte, peuvent faire servir leur repas, soit sous la Véranda, ou dans un salon spécial du Restaurant.



NOUVEL HOTEL, SUR LE PARC

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Tout baigneur, arrivant à Vichy pour suivre son traitement, doit se faire inscrire à l'Établissement thermal.

Le bureau d'inscription des baigneurs et de la vente des cachets d'alonnements pour Bains et Douches, se trouve sous la grande galerie transversale de l'Établissement thermal de première classe, en face la source du *Puits Chomel*.

Pour les Bains, il est indispensable de se faire inscrire près du chef baigneur, afin de connaître l'heure de la série et le numéro de son cabinet. Cette mesure n'est pas indispensable pour les douches.

HEURES DES SÉRIES DE BAINS

Matin. — 1^e série, 4 h. 45 m. ; — 2^e série, 6 h. 15 ; — 3^e série, 7 h. 30 ; — 4^e série, 8 h. 45 ; — 5^e série, 10 h. ; — 6^e série, 11 h. 15.

Soir. — 7^e série, 1 h. 15 ; — 8^e série, 2 h. 30 ; — 9^e série, 3 h. 45.

La Compagnie Fermière se réserve, une fois les exigences des services assurés, de supprimer, au commencement et à la fin de chaque saison, telles séries de bains qui lui sembleraient supplémentaires.

Le chef baigneur peut disposer de tout cabinet non occupé, cinq minutes après l'heure indiquée pour le commencement d'une série.

Tout malade qui interrompt ses bains pendant trois jours consécutifs, sans avoir, au préalable, prévenu le chef baigneur, est dépossédé de son cabinet et de sa série.

Un registre, destiné à recevoir les réclamations des baigneurs, est placé ostensiblement, à leur portée, dans chaque établissement.

Aucune rémunération n'est due aux employés des Bains. Toutefois, il est d'usage de leur donner, à la fin du traitement, une gratification; des trones sont établis à cet effet près des chefs baigneurs. A la fin de chaque saison leur contenu est réparti intégralement entre le personnel des Bains.

TARIF DES BAINS ET DOUCHES

La durée des Bains est de une heure quinze minutes, y compris le temps nécessaire pour la toilette; au-delà de ce temps, le Bain est payé double.

Bains et Douches Linge compris.	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
	Classe	Classe	Classe
Bains ou Douches réservés, avec lit de repos.....	5	»	»
Bains minéraux, en baignoire ou en piscine.....	2 50	1 50	» 60
Bains minéraux avec Douches en baignoire.....	3 75	2 75	»
Bains d'eau douce.....	1 50	1	»
Bains de siège.....	1	» 75	»
Bains de pieds.....	» 50	» 30	»
Bains ou Douches de vapeur.....	3	»	»
Bains ou Douches de gaz acide carbonique.....	1	»	»
Grandes Douches à percussion...	2 50	»	»
Douches froides ou limitées.....	1 50	1	» 60
Douches ascendantes ...	» 75	» 75	»
Séance d'inhalation de gaz acide carbonique	»	»	»
Séance d'inhalation de gaz oxygène.....	1	»	»
Séance d'inhalation d'eau minérale pulvérisée, Eaux de Vichy, Eaux-Bonnes, etc.....	1	»	»

Linge supplémentaire

Serviette, 10 centimes; Peignoir, 15 centimes
Fond de bain, 20 centimes.

Bains à domicile

De 5 heures du matin à 6 heures du soir

Bains minéraux.....	3 f.»
Bains d'eau douce.....	2 »

Pour les Bains à domicile, s'adresser aux Chefs Baigneurs ou au Concierge et prévenir deux heures à l'avance.

Pour les Bains demandés de six heures du soir à cinq heures du matin, 2 francs en sus des prix ci-dessus.

Bains de la Source de l'Hôpital

Mêmes prix que dans les autres Etablissements.

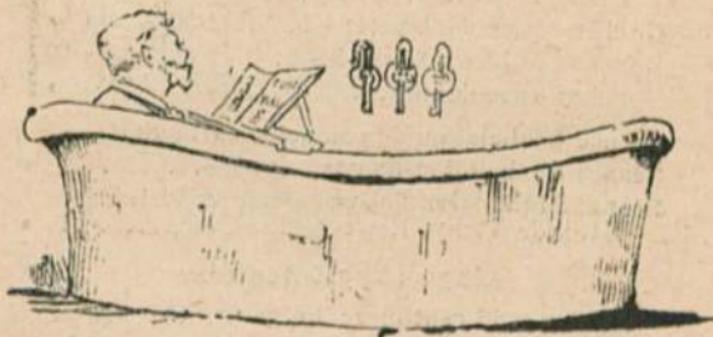
Bains de piscine..... 3 fr.

Bains et Douches à prix réduits

	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe
Le Bain et la Douche pris simultanément.....	3 50	2 25
Le Bain ou la Douche aux séries de 10 h. 15 et 1 h. 15.....	2 »	1 25

Bains gratuits

Les Bains gratuits, civils ou ecclésiastiques, et ceux de l'Assistance publique, sont donnés aux heures fixées par la Compagnie Fermière.





LE THÉÂTRE EST OUVERT DU 15 MAI AU 1^{er} OCTOBRE
ET LE CASINO DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE

Il y a, quatre fois par semaine, musique ou bal dans la salle des Fêtes du Casino, de huit heures à minuit. La Compagnie se réserve, une fois par semaine, l'usage de la salle de bal et de ses dépendances. Ce jour, les abonnements sont suspendus; les abonnés sont prévenus deux jours à l'avance et le prix d'entrée est fixé par l'administration du Casino.

Les saïons de Jeux et de Lecture, la salle des Fêtes, le salon des Dames et la salle de Billards sont ouverts à sept heures du matin et fermés à onze heures du soir.

L'abonnement au Casino ou au Théâtre est d'un mois ou de huit jours.

L'abonnement au Casino donne droit :

1^o A l'entrée libre dans les salles de Jeux, de Billards, de Lecture, de Bal, dans la Vérandah et dans le Jardin réservé ;

2^o A l'entrée aux bals et aux concerts de la salle des Fêtes ;

3 A l'usage gratuit des chaises dans le Parc, dans les Célestins et les Promenades appartenant à la Compagnie.

CASINO DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

T A R I F

CASINO SEUL

Abonnement d'un mois, par personne.....	25 r.
Abonnement d'un enfant au-dessous de 15 ans.....	10 »
Abonnement de huit jours.....	12 50
Entrée pour un jour, même les jours de bal et de concert.....	2 »

THÉÂTRE

L'entrée ou l'abonnement au Théâtre est distinct de l'entrée et de l'abonnement au Casino.

Les prix, les jours de représentations ordinaires, sont fixés de la manière suivante :

Entrée avec stalle numérotée.....	4 fr.
Entrée pour une loge de quatre places.....	16 »
Abonnement d'un mois au Théâtre, pour une personne, avec stalle numérotée.....	45 »

CASINO ET THÉÂTRE

Entrée cumulée d'un jour pour le Casino et le Théâtre.....	5 fr.
Abonnement d'un mois, cumulé au Théâtre et au Casino, pour une personne.....	60 »
Abonnement de famille comprenant, soit le mari et la femme, soit l'un des deux avec un enfant.....	100 »
Abonnement de huit jours.....	30 »

Les cartes d'abonnement pour le Casino et pour le Théâtre sont personnelles et nominatives. Elles sont signées par le titulaire.— Elles doivent être portées ostensiblement et représentées à toute demande des agents de la Compagnie.

Il est interdit de fumer dans la salle de spectacle, le salon de Lecture, le salon des Dames, la salle des Fêtes et pendant les concerts sous la Vérandah.

PRODUITS

DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

SELS POUR BAINS DE VICHY A DOMICILE

L'évaporation des Eaux de Vichy et l'extraction des Sels, constitue un travail minutieux, qui a lieu pendant l'hiver, aux sources mêmes, sous les yeux du public. Les eaux minérales arrivent successivement à une densité suffisante, et les Sels en dissolution se cristallisent rapidement. Une fois recueillis et égouttés, ils sont soumis à un courant d'acide carbonique provenant des sources, placés ensuite dans une étuve régulièrement chauffée, — pulvérisés, tamisés, etc., et livrés à la consommation.

L'emploi de ces Sels naturels constitue des **Bains de Vichy**, dont l'usage simultané avec l'eau minérale naturelle en boisson peut rendre, sous la direction d'un médecin, de très grands services, bien que le traitement sur place soit nécessairement préférable.

Ces Sels offrent un moyen facile et peu dispendieux, de suppléer autant que possible aux bains naturels de Vichy; et, dans tous les cas, de remplacer avantageusement les bains dits *alcalins*.

Les Sels pour **Bains de Vichy** à domicile se vendent en rouleaux.

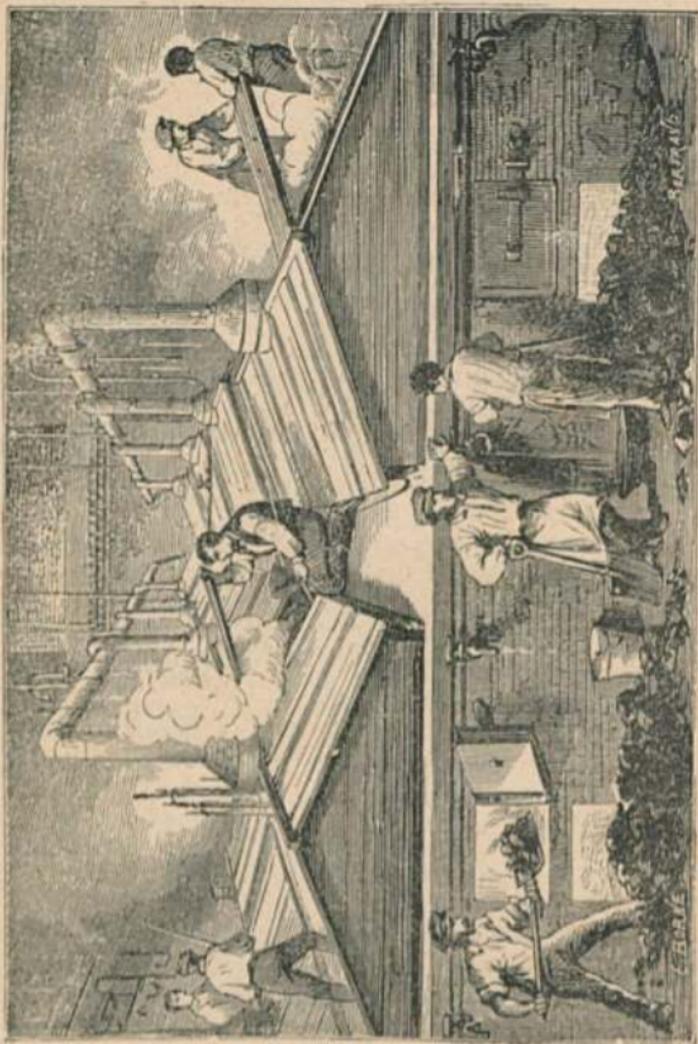
Chaque rouleau contient 250 grammes de Sels, c'est-à-dire la même quantité de Sels qu'un bain pris à l'Établissement thermal, variant entre 250 et 300 litres d'eau.

Il suffit de verser le sel dans l'eau du bain; la dissolution est immédiate.

Le prix de chaque rouleau est de 1 fr. 25.

*On ne saurait trop engager le public à se méfier de tout produit ne portant pas la **marque de la Compagnie Fermière**, et surtout de toutes les imitations ou falsifications.*

Ce sel n'altère pas l'étamage des baignoires.



SALLE D'ÉVAPORATION DES SELS DE VICHY

SELS DE VICHY

POUR BOISSON ARTIFICIELLE

Ces Sels, préparés par la Compagnie, peuvent s'employer à la dose de 7 grammes et demi par litre d'eau ordinaire, pour composer une boisson se rapprochant de l'eau minérale naturelle; toutefois, le produit artificiel ainsi obtenu ne lui saurait être comparé; il est utile en voyage quand on ne peut se charger de bouteilles pour continuer le traitement.

Ces Sels se vendent en flacons et en boîtes de 50 paquets; chaque paquet pour un litre d'eau. Ils se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

PRIX DE LA BOÎTE DE 50 PAQUETS OU DU FLACON, 5 FRANCS.

SUCRE D'ORGE DE VICHY

Le Sucre d'Orge de l'Etablissement thermal de Vichy est depuis longtemps généralement apprécié.

L'addition des Sels extraits des Eaux de Vichy le rend un succédané des Pastilles; il s'emploie dans les mêmes conditions; mais, contenant beaucoup moins de Sels de Vichy, c'est plutôt un Bonbon qu'un médicament.

Il est très utile pour certaines digestions.

Conserver ce Bonbon dans un *endroit sec*; sans cette précaution le Sel contenu dans le Sucre d'Orge se fond à l'humidité, et le sucre se décompose.

PRIX DE LA BOÎTE, 3 FR., 2 FR. ET 1 FR.

Chaque Botte ou Flacon doit porter la marque de la Compagnie Fermière, qui seule garantit au consommateur la sincérité du produit.

PASTILLES DIGESTIVES

On vend partout des Pastilles de Vichy. Ce digestif jouit d'une réputation tous les jours plus grande. Mais la contrefaçon se manifeste sous toutes les formes; il faut que le public soit en garde et prenne soin d'exiger les marques et cachets de contrôle.

La réputation des Pastilles de l'Établissement thermal de Vichy est justifiée par leur efficacité dans les cas fréquents de digestions difficiles, lentes, pénibles, laborieuses.

Les Pastilles de l'Établissement thermal de Vichy sont les seules qui portent la marque de la Compagnie Fermière.



Forme
et Inscriptions
de la Pastille.



Ces Pastilles sont aromatisées à la menthe, au tolu, à l'anis, au citron, à la vanille, à la fleur d'oranger. Elles se vendent aussi sans arôme.

Il faut, dans la commande, spécifier le parfum.

Boîtes de 500 grammes 5 fr.
Boîtes de 120 grammes 2 fr.
Boîtes de 60 grammes 1 fr.

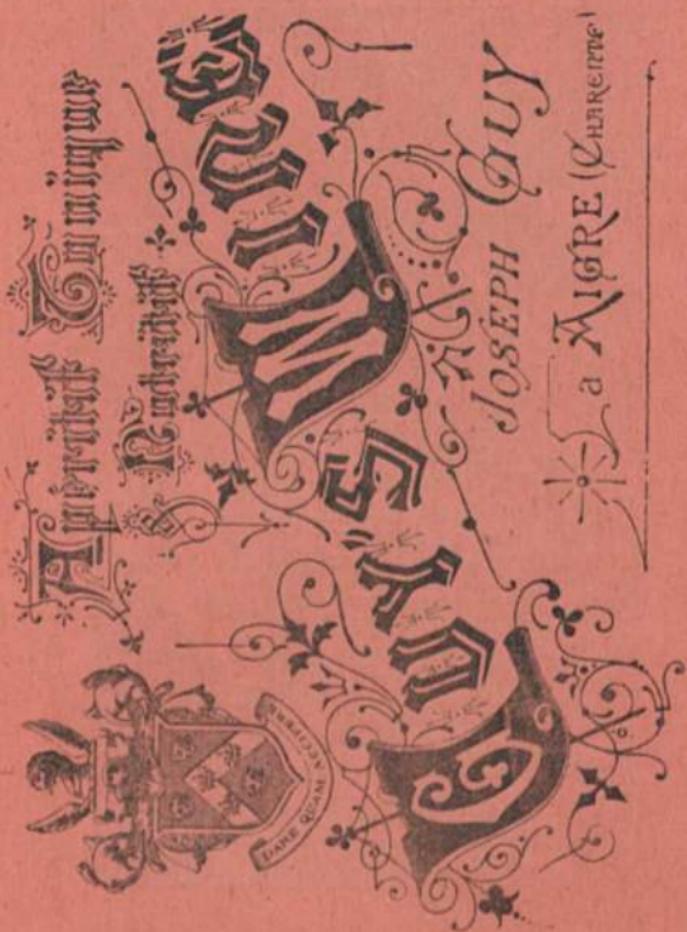
Cachet imprimé en rouge
et fixé sur la bande
du Contrôle.



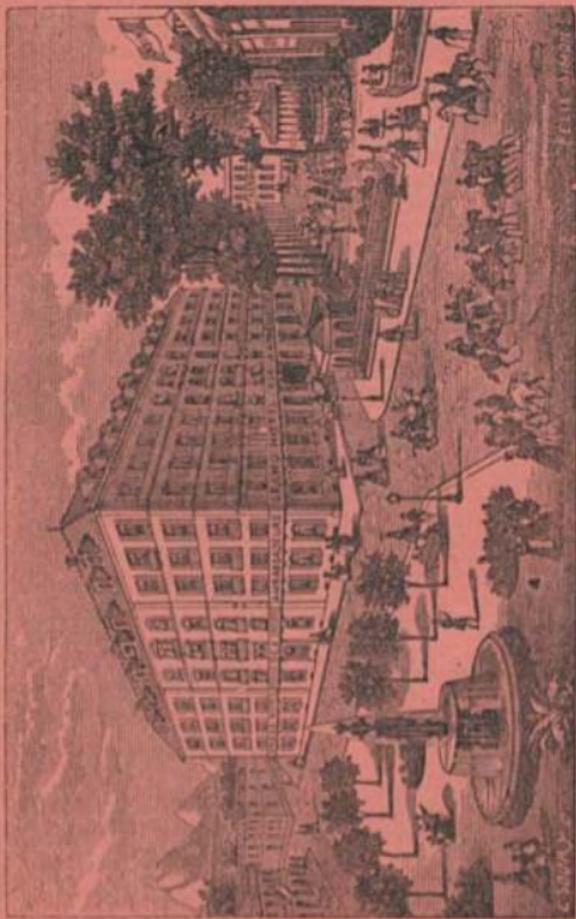
Il y a de plus un
cachet imprimé
en noir, dont voici
le fac-simile.



*Exiger sur chaque bouteille, le Timbre
de garantie de l'Union des Fabricants.*



*Exiger sur chaque bouteille le Timbre
de garantie de l'Union des Fabricants.*



GRAND HOTEL DES AMBASSADEURS

VICHY

GRAND

HOTEL DES AMBASSADEURS

ET CONTINENTAL

SUR LE PARC

*En face le Casino, près des Sources de l'Etat
et de l'Etablissement thermal*

Hôtel de premier ordre

200 CHAMBRES, 20 SALONS, SALLE DE BILLARD

FUMOIR

A Vichy, les principaux hôtels sont situés autour du Parc et de l'Etablissement thermal ; celui que nous désignons ici est, parmi les premiers, le plus avantageusement placé.

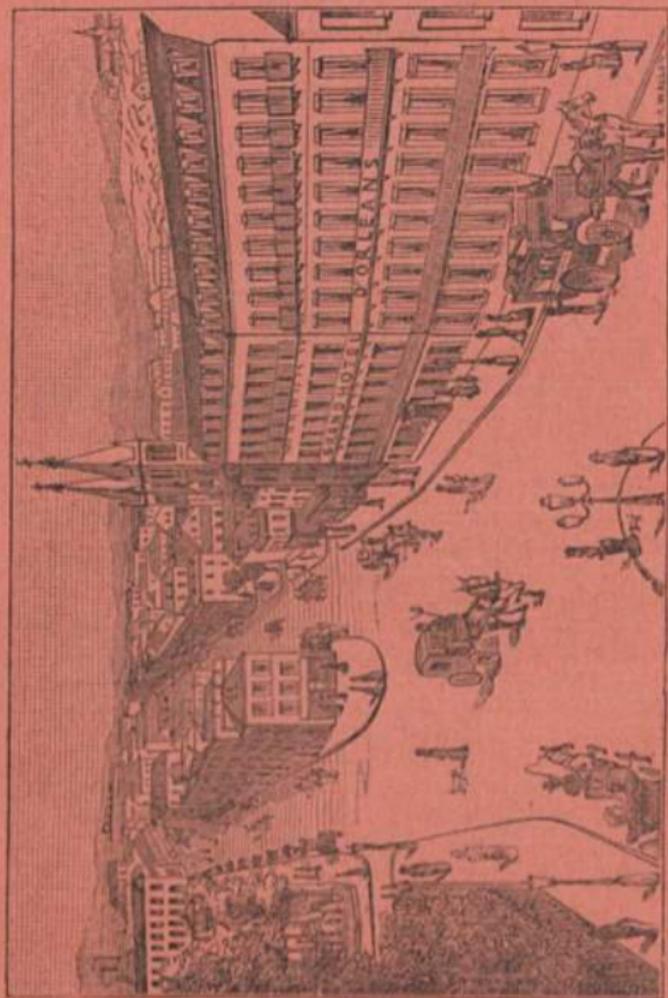
C'est juste en face le Casino et le Kiosque des Concerts du Parc que se développe sa belle façade. Des fenêtres et des balcons, à l'ombre des grands arbres du Parc, on entend, sans en perdre une note, les accords harmonieux de l'excellent orchestre du Casino.

Derrière l'Hôtel, et n'ayant que le boulevard à traverser, se trouvent la grande Poste, le Télégraphe et l'Hôtel-de-Ville, puis le Nouveau-Parc; l'Hôtel des Ambassadeurs étant placé entre les deux promenades les plus attrayantes de Vichy.

ÉCURIES ET REMISES

Omnibus à chaque train

ROUBEAU-PLACE, PROP^{RE}



GRAND HOTEL D'ORLEANS

VICHY

GRAND

HOTEL D'ORLÉANS

RUE DE NIMES

Sur le Parc

*Au centre des Sources et des Etablissements
Thermaux*

TABLE D'HOTE

SERVICE PARTICULIER

Omnibus à tous les Trains

VICTOR DUMAS

PROPRIETAIRE

CACAO PUR
SOLUBLE

VAN HOUTTEN

Remplacant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5. — fr. 2,60. — fr. 1,40

Quiconque essaie le CACAO VAN HOUTTEN l'adopte

ÉTABLISSEMENT THERMAL

DU

Mont ~ Cornadore

A SAINT-NECTAIRE-LE-HAUT

(PUY-DE-DÔME)

Départ de Paris, gare de Lyon, Express: 8 h. 20 soir.
Arrivée à la station de Coudes: 7 h. matin. Omnibus de
l'Hôtel. Départ de Coudes pour St-Nectaire: 7 h. matin.

Eaux chlorurées sodiques, Iodurées, Bicarbonatées,
Ferrugineuses, Arsénicales, Mercurielles, Lithinées
(0 gr. 250) très gazeuses (1 gr. 760). Température de 8
à 43 degrés.

Guérison certaine des Maladies des femmes, des jeunes
filles et des enfants: de l'Anémie, de la Goutte, du Diabète,
des Maladies de la peau, des Yeux et du Foie, la Syphilis, la
Sciaticque, la Dyspepsie, etc.

Ouverture de la Saison du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre

G[®] Hôtel du Mont-Cornadore

100 Chambres avec Salons pour Familles
Pension de 7 à 15 fr. par jour avec Chambre

VILLAS & MAISONS MEUBLÉES

Près de l'Établissement

Pour tous les renseignements et demandes
d'Eaux, écrire à MM. VERSEPUY Frères
Propriétaires des Bains du Mont-Cornadore
(Puy-de-Dôme).

NOTICE EXPLICATIVE ENVOYÉE FRANCO

VICHY

ROYAL HOTEL

SUR LE PARC

En face le Kiosque de Musique



MAISON DE PREMIER ORDRE

RESTAURANT A LA CARTE

ASCENSEUR - INTERPRÈTES



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE :

E. BOURNAT

Successesseur de

M^{me} LAVAL-GANNE



PROMENADES AUX ENVIRONS

Les promenades des environs sont aussi nombreuses qu'attrayantes, si on les parcourt en touriste et non en malade, si surtout on veut bien admettre que le plus étroit sentier a sa poésie, la plus humble fleur son parfum !

Voici quelles sont les excursions les plus usitées :

LES MALVAUX

A une heure et demie de Vichy.—Paysage étrange et tourmenté: la Suisse en miniature ; des rochers énormes surplombent la route. Quelques fleurs sauvages sont les seuls sourires de cette région désolée, dont l'aridité fait contraste avec les coteaux fertiles qui l'entourent et la dominent.— Un café-restaurant sert de terme au voyage ; on peut aussi visiter les restes de ce qui fut le Castel des Templiers criminels, dont le souvenir, conservé par la légende,

répand encore l'effroi dans le voisinage. Le sentier qui y aboutit reprend un aspect d'idylle, grâce à quelques frondaisons et à un ruisselèt qui bondit et saute de cascade en cascade, avec la pétulance sauvage et les clameurs tapageuses d'un petit paysan bien portant.

LA MONTAGNE-VERTE

A quatre kilomètres. — Joli nom et nom mérité. Quelques chaumières pittoresques font l'école buissonnière sur la marge de la route. Du belvédère on a un coup d'œil splendide : on aperçoit le Mont-Dore, le Puy-de-Dôme, tous les géants de l'Auvergne ; la chaîne du Forez, à qui la petite ville déchue de Feurs, près Roanne, a donné son nom, par corruption, ainsi qu'à toute la province qu'elle commandait jadis. Avec des longues-vues on distingue même la cathédrale de Bourges.

L'ARDOISIÈRE

A douze kilomètres. — Frais paysages, gorges boisées, cascade charmante. On y respire je ne sais quel agreste parfum qui monte au cerveau et le grise, surtout aux premiers beaux jours, au moment où la nature a déposé son deuil, comme une jeune veuve prête à se consoler. — On peut s'y donner le rafraîchissement d'une promenade solitaire, en bonne fortune avec soi-même.

On y peut rêver la vie pastorale avec sa quiétude, sa douceur et son calme infini. C'est, en somme, un agréable lieu de rendez-vous, où on peut laisser courir sa pensée en tous sens, avec certitude qu'elle trouvera de quoi rassasier sa rêverie.

LE CHATEAU DE BOURBON-BUSSET

A quatorze kilomètres. — Vieux manoir féodal dont les machicoulis et les créneaux semblent encore défier l'assaut. Les tours commandent la vallée avec l'attitude fière d'une antique forteresse.

De l'Ardoisière à Bourbon-Busset, le paysage est d'une verdoyante sauvagerie, dont on ne se lasse

pas. Sans être d'une hauteur excessive, les montagnes qui bordent la route seraient encore de dimensions suffisantes pour produire la sensation de l'écrasement, si la végétation, qui tapisse les flancs, n'était là pour chasser toute rêverie trop grave.

Si sain à l'imagination et si reposant aux yeux est ce paysage, qu'on l'abandonne à regret pour arriver au plateau qui le couronne et où on voit se dresser le château de Bourbon.



De la terrasse du château on a un coup d'œil féérique. Le regard embrasse tout l'espace qui s'étend des plaines du Bourbonnais aux sommets de Sancy, il découvre cette fertile Limagne bornée à l'horizon par l'imposante chaîne du Mont-Dore.

CHATELDON

A vingt kilomètres. — Ce village est plein de surprises architecturales : on y admire les restes imposants d'un vieux château et la nature dans toute sa grâce et sa simplicité

Les sources de Chateldon se trouvent au centre de la France, et dans le département du Puy-de-Dôme, sur les bords de l'Allier et de la Dore, à 18 kilomètres 1/2 de Thiers et de Vichy.

Les eaux sont froides, limpides et gazeuses ; elles ont une saveur piquante, aigrelette, agréable et ferrugineuse. Elles contiennent du sous-carbonate de fer, des carbonates de soude et de magnésie, des sulfates de soude et de chaux, une petite quantité de silice et d'alumine, le tout tenu en dissolution par une assez grande quantité de gaz acide carbonique d'une pureté vraiment remarquable. C'est à l'heureuse combinaison de leurs principes que ces eaux salutaires doivent leurs vertus.

Analogues aux eaux de Seltz et de Spa par les principes qui les minéralisent, les eaux de Chateldon les surpassent en vertu, soit par la différence de combinaison de ces principes, soit à cause de la grande quantité d'acide carbonique libre qu'elles renferment et qui leur donne cette saveur si piquante et si agréable.

Elle exercent une action stimulante sur tous nos organes et leur effet immédiat est d'augmenter l'énergie des fonctions vitales. Elles aiguissent l'appétit et facilitent la digestion.

On les emploie avec succès dans le Diabète, la Néphrite calculeuse et dans la gravelle.



NOTICE MÉDICALE

PAR LE

D^r H. DE LALUBIE

MÉDECIN CONSULTANT A VICHY

CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Les Eaux de Vichy sont le type des eaux bicarbonatées sodiques. Elles sont thermales ou athermales, suivant les sources. Elles contiennent une notable quantité d'acide carbonique non seulement à l'état de combinaison, mais encore à l'état libre.

Quelques sources exhalent une légère odeur d'hydrogène sulfuré. Quelques-unes aussi contiennent une proportion appréciable de fer.

COMPOSITION

La caractéristique de l'Eau de Vichy est une spécialité alcaline. Cette spécialité alcaline est constituée par les mêmes bases qui entrent dans la composition normale du sang. Ces bases sont contenues dans l'Eau de Vichy dans des proportions qui correspondent à l'importance relative qu'elles occupent dans le sang. Ce sont : la soude, la potasse, la magnésie et la chaux. La soude occupe dans la composition de l'eau minérale une prédominance quantitative très marquée, absolument comme dans le sang, où, par sa prédominance, elle détermine la réaction alcaline de ce fluide.

Ces principes sont à l'état de bicarbonate par suite de leur combinaison avec l'acide carbonique, dont la proportion dans l'eau minérale est telle,

qu'après avoir satisfait à toutes les affinités chimiques, il en existe une notable quantité à l'état libre.

En outre de ces éléments, il existe dans l'eau minérale une quantité considérable de principes qui concourent à former sa minéralisation.

Ce sont : l'iode, le brôme, la lithine, le bore, le phosphore, l'acide chlorhydrique, l'acide azotique, l'acide sulfurique, la silice, le fluor, le cuivre, le plomb, le cobalt, le zinc, le cæsium, le rubidium, le strontium, l'arsenic et le fer.

Parmi ces principes, il en est qui jouissent de propriétés éminemment actives, aux doses qui correspondent à la ration quotidienne de l'eau minérale. Le plus important est l'arsenic qui, à l'état d'arséniate de soude, est contenu dans la proportion de deux milligrammes par litre dans l'eau de la plupart des sources, et atteint la proportion de trois milligrammes aux sources *Lardy* et *Mesdames*. Citons sur un plan plus effacé le fer qui, à l'état de bicarbonate de protoxyde de fer, atteint la proportion de vingt-six milligrammes par litre à la source *Mesdames*, et de vingt-huit milligrammes à la source *Lardy*.

La plupart des autres principes échappent à l'analyse du rôle effectif qui revient à chacun dans les effets que produit le médicament composé. En effet, les uns nous sont absolument inconnus comme agents thérapeutiques; les autres possèdent des propriétés connues; mais ils concourent à la minéralisation dans des proportions tellement infinitésimales, qu'il est impossible de constater les effets de leur activité propre. Il en est peut-être, parmi ceux que nous négligeons aujourd'hui, auxquels est réservé un brillant avenir. Le fluor, sur lequel l'expérimentation semble, de nos jours, fonder des espérances, et qui atteint la proportion considérable de huit milligrammes par litre dans la *Grande-Grille*, pourrait être dans ce cas.

Enfin il y a lieu de réserver les droits de la science qui, demain peut-être, fera sortir des flancs de son creuset toujours incandescent, quelque nouvel agent, dont la présence normale, constatée dans la minéralisation de l'eau de Vichy, éclairera quelques points encore obscurs de l'interprétation de son action thérapeutique.

INDIVIDUALITÉ THÉRAPEUTIQUE

DE L'EAU DE VICHY EN GÉNÉRAL

ET DE QUELQUES SOURCES EN PARTICULIER

Quoique ce qui caractérise l'eau de Vichy, ce soit une spécialité alcaline, à prédominance sodique, qui fait que *sa minéralisation représente la minéralisation même de l'organisme*, on ne peut, dans l'interprétation de ses effets, la réduire à la formule banale d'une solution alcaline. En réalité, son activité thérapeutique est la résultante de celles de tous les éléments connus ou ignorés qui la composent. La chimie, qui procède par réductions et qui synthétise au moyen d'hypothèses, ne nous livre que es tronçons groupés capricieusement d'un cadavre dépecé. Le secret de la vie, le secret de l'individualité, échappent à son creuset, d'où ne peut sortir la formule différentielle qui distingue l'eau émergeant de la source de son cadavre transporté.

L'eau de Vichy n'est qu'elle même; mais elle est tout ce par quoi elle est elle-même. Il faut lui reconnaître un caractère d'individualité propre et irréductible, qu'elle doit à la complexité même de sa composition, laquelle embrasse un nombre considérable de principes actifs qui, dans l'eau émergeant de la source, jouissent d'un dynamisme particulier, qu'ils empruntent aux conditions d'état naissant, de thermalité et d'état électrique de la source.

Ce caractère d'individualité thérapeutique, que nous revendiquons pour l'eau de Vichy en général, semble même applicable à la plupart des sources. Il est indéniable qu'en dépit d'une composition dont la caractérisation est commune à toutes les sources, il existe des particularités dans le mode et l'électivité d'action de plusieurs. C'est un fait dont la thermalité et la formule différentielle, que l'avenir tient en réserve, possèdent le secret: il nous suffit de constater ce fait qui sert de

base à la pratique médicale. Ces particularités ne créent pas, comme on le croit généralement, une sorte de spécificité par rapport à telle spécialité de maladies; mais elles répondent plus directement à certaines indications tirées de l'état pathologique actuel.

Ainsi la source de l'*Hôpital*, qui passe pour une source faible, quoiqu'elle soit une des plus riches comme minéralisation, ne convient pas à tous les estomacs. Par contre, dans certaines affections du foie et des organes urinaires où il existe un degré marqué de susceptibilité pathologique, on retire de l'usage de cette source les meilleurs résultats. Cette eau permet d'obtenir le bénéfice de certaines actions que l'on demande à la cure de Vichy, sans provoquer des excitations que l'on n'éviterait pas si l'on s'adressait à d'autres sources.

L'eau de la *Grande-Grille* possède une action élective sur le foie, qui l'indique ou la contre-indique dans les affections hépatiques, suivant l'état de susceptibilité de l'organe. Les activités fonctionnelles qu'elle provoque entraînent souvent, par augmentation de certains extractifs et insuffisance de la partie aqueuse, une concentration de l'urine qui, dans la goutte et la gravelle, peut être le point de départ de phénomènes critiques.

La source *Chomel* possède des propriétés qui non seulement la désignent dans certains états de bronchite et d'emphysème, surtout chez les arthritiques, mais encore permettent de poursuivre la cure, alors que d'autres sources sont contre-indiquées.

L'eau de la source *Lucas* jouit de propriétés spéciales qui la recommandent intus et extra, dans le traitement de certaines affections de la peau.

L'eau de la source *Lardy*, qui contient une notable quantité d'arsenic et de fer, permet de satisfaire aux indications d'une médication particulièrement reconstituante. L'association de l'eau de cette source, à celle d'une autre correspondant mieux à l'indication principale, donne souvent les meilleurs résultats.

L'eau de la source actuelle du rocher des *Céles-*

tins est celle de toutes les sources de Vichy qui possède le plus l'action diurétique. Cette propriété représente des avantages et des inconvénients. Corrélativement, en effet, elle exerce sur l'appareil urinaire une action excitante qui peut dépasser le but. Enfin elle tend, en outre, à produire des phénomènes congestifs assez accusés vers le cerveau; cette particularité rend son usage parfois dangereux.

ACTION PHYSIOLOGIQUE

L'usage externe de l'eau de Vichy exerce sur la peau une sorte de décapage, qui la débarrasse des graisses et enduits sébacés accumulés à sa surface, et rétablit dans leurs conditions normales les sécrétions sudorale et sébacée. L'eau minérale hâte la chute des épithéliums en voie de déhiscence, et en active la rénovation. Ces modifications s'accompagnent d'une excitation de la peau, sur laquelle s'exerce un contact direct des éléments de la minéralisation de l'eau. A cette excitation du tégument externe correspond une plus grande activité de sa circulation capillaire.

Parfois cette action donne lieu à quelques manifestations locales de peu d'importance; quelquefois, chez les enfants en particulier, il survient des phénomènes nerveux d'ordre réflexe. C'est dans le but de prévenir ces inconvénients qu'on additionne généralement l'eau minérale d'une quantité égale d'eau douce, parfois d'une proportion plus considérable. Un degré élevé de température ou de pression, quand il s'agit de douches, apporte un nouvel élément d'excitation qui se surajoute aux effets propres à l'eau minérale.

Les premiers effets de l'eau de Vichy, prise en boisson, sont de réveiller l'appétit et de rendre les digestions plus actives et plus parfaites. Il en résulte que la proportion des matériaux utilisables

extraits de la matière alimentaire est plus élevée, et que cette élévation de proportion porte sur une plus grande quantité. Mais l'activité imprimée à l'appareil digestif ne se borne pas à créer, pour la matière transformée qui se présente à l'absorption intestinale, cette double source de richesse; elle intervient encore favorablement dans le processus intime qui préside au passage des produits de la digestion dans les vaisseaux qui les puisent à la surface des villosités intestinales.

L'influence favorable, que l'eau de Vichy exerce sur les processus de la digestion, a pour facteur principal l'activité qu'elle imprime aux diverses sécrétions, qui concourent à l'élaboration de la matière alimentaire. Dans l'étude des conditions qui donnent naissance à l'activité de ces diverses sécrétions, en tenant compte d'actions chimiques, les unes provoquées directement, les autres consécutives à l'absorption des principes de minéralisation, il y a lieu de faire intervenir l'incitation de certains éléments anatomiques par l'eau minérale.

Dans la plupart des glandes situées dans l'épaisseur des parois du tube digestif, l'épithélium représente un élément actif et essentiel de l'organe sécrétoire. Or, l'eau de Vichy possède une action spéciale et élective sur ces épithéliums, dont elle rétablit l'intégrité par réparation ou par rénovation.

De même, dans les phénomènes qui ont pour théâtre l'intestin, l'action de l'eau de Vichy ne se réduit pas à créer des actions physico-chimiques; mais elle intervient encore directement dans le processus de l'absorption, en provoquant l'activité fonctionnelle des éléments épithéliaux, auxquels est dévolu, d'après Claude Bernard, un rôle d'élaboration dernière et spéciale sur les produits de la digestion avant leur passage dans les vaisseaux. C'est dans ces phénomènes épithélio-vasculaires que la matière s'animalise.

La corrélation fonctionnelle, qui existe entre l'appareil digestif et le foie, fait que celui-ci ressent sympathiquement les bons effets des modifications apportées dans les fonctions digestives. A cette première impression viennent s'ajouter les effets du passage, dans la circulation hépatique et consé-

quemment dans la sécrétion, des principes de la minéralisation. Les conditions anatomo-physiologiques du foie assurent les effets, sur son parenchyme, d'un afflux de principes minéralisateurs puisés dans le canal intestinal. Ces principes qui parviennent au foie, sous la forme d'une solution concentrée, imprègnent son parenchyme, président aux phénomènes de sa vie cellulaire, excitent l'activité de la cellule hépatique dont les actes réalisent des fonctions complexes, et passent dans la sécrétion biliaire.

La bile devient plus alcaline et l'accentuation de cette réaction contribue sans doute, avec la rareté des déchets alimentaires, à priver la fibre musculaire de l'intestin d'une incitation nécessaire pour en provoquer la contractilité. Aussi observe-t-on assez souvent pendant l'usage de l'eau de Vichy, une tendance à la constipation. Il n'est pas rare cependant de voir, au contraire, les fonctions intestinales se régulariser; et ce résultat semble imputable aux modifications apportées dans la composition de la bile et dans les conditions de son écoulement. Ces actions, qui paraissent contradictoires, démontrent que le problème comporte d'autres facteurs, et laissent supposer que les conditions de quantité de bile, de fluidité et de degré d'alcalinité ne sont pas indifférentes. Très fréquemment du reste, on voit quelques légères débâcles intestinales entrecouper la constipation, et correspondre aux fluctuations du régime biliaire.

L'eau de Vichy, suivant les sources, exerce une action diurétique plus ou moins marquée, très nette si l'on use des sources froides. Elle diminue l'acidité de l'urine, et rend quelques-unes des mictions neutres et même alcalines. Elle transforme l'acide urique et le biurate acide de soude en urate neutre, qui est beaucoup plus soluble. C'est par cette grande voie d'excrétion, qu'après avoir provoqué des actions biologiques complexes dans l'organisme, elle le débarrasse des déchets acides qui l'imprègnent, ou cristallisent dans certains tissus. C'est par le même mécanisme qu'elle prévient la formation de la gravelle dans le rein, en éliminant, dans des conditions de grande solubilité, un pro-

duit organique qui, dans des conditions de concentration, pourrait y cristalliser.

L'eau de Vichy active la circulation capillaire et qui imprime de la tonicité. Cette action est manifeste à la périphérie; mais elle s'exerce dans les organes, notamment dans les viscères placés au-dessous du diaphragme. Parmi ceux-ci, il en est quelques-uns que leurs conditions anatomo-physiologiques vouent à une action élective. C'est par cette activité imprimée à la circulation capillaire, et en faisant intervenir comme un facteur essentiel les propriétés biologiques des fluides qui circulent dans le réseau vasculaire, que l'on peut expliquer la résolution des engorgements dont ces organes sont parfois le siège.

L'eau minérale exerce une action excitante sur l'utérus. Sous son influence les règles avancent assez fréquemment de deux à trois jours. Lorsqu'il existe certaines prédispositions, elle tend même à exagérer ou à prolonger le flux menstruel.

Dans la peau, à l'activité de la circulation capillaire, correspond une activité des glandes sudoripares et sébacées.

Du côté des centres nerveux, la stimulation imprimée à la circulation capillaire, jointe peut-être à l'action propre que possède l'acide carbonique, rend l'eau de Vichy susceptible de provoquer des phénomènes congestifs. La tendance à provoquer ces phénomènes trouve, dans certains états ou prédispositions organiques, des conditions qui en favorisent les effets et sont même, en l'absence de doses immodérées, indispensables pour les réaliser.

La cure, lorsqu'elle est trop prolongée, provoque souvent une sensation de dépression musculaire, qui peut même persister quelque temps après la cessation du traitement. Les bains, surtout pris avec abus, contribuent largement à ce résultat; mais la coïncidence de certaines conditions climatiques joue un rôle important dans la production de cet état, qui du reste se dissipe de lui-même et souvent par l'effet du déplacement.

Quant à une certaine transparence du teint, que l'on observe pendant ou après la cure, elle est exclusivement due à une desquamation insensible de l'épiderme, qui fait place nette à de jeunes cellules.

ACTION SUR LE SANG ET SUR LA NUTRITION

La synthèse des activités organiques, provoquées par l'eau de Vichy, réalise une action reconstituante, qui se manifeste dans le sang et dans la nutrition générale.

L'action que l'eau de Vichy exerce sur le sang et sur la nutrition fait intervenir deux facteurs : 1° des activités fonctionnelles provoquées ; 2° l'apport, au sang, des principes d'une minéralisation qui leur est commune à tous deux. Ces deux facteurs trouvent, dans l'enchaînement des actes organiques, des conditions qui les rendent féconds, et qui font intervenir l'eau de Vichy dans les phénomènes biologiques de l'ordre le plus élevé.

Les apports permettent au sang de reconstituer sa minéralisation, et de recouvrer sa richesse alcaline altérée par l'encombrement des déchets de la nutrition, véritables excréments de la cellule qui souillent les fluides nourriciers où la cellule puise. La plupart des affections justiciables de la cure de Vichy sont sous la dépendance d'une nutrition vicieuse, donnant lieu à des produits qui diminuent la richesse du sang en alcalins, et dont la présence crée une intoxication du milieu où baigne l'élément anatomique. La restitution au sang de certaines bases permettra l'oxydation, la neutralisation, et consécutivement l'épuration du blastème. Elle permettra en outre certaines métamorphoses qui sont indispensables pour l'assimilation de certaines substances. Les phosphates, dont l'importance est si considérable dans les phénomènes de la nutrition interstitielle, ne peuvent être assimilés que dans un milieu alcalin assez riche pour leur assurer un état tribasique. Or, l'assimilation des phosphates a pour conséquence de fixer la chaux nécessaire à la cellule, pour qui elle représente en quelque sorte l'ossature, et dont la non fixation permettrait en outre certaines combinaisons préjudiciables encore à la nutrition, etc.

D'un autre côté, le sang a converti en valeur propre, qu'il dispensera en monnaie aux molécules

organiques, les produits d'une alimentation substantielle qui ont subi une élaboration active et rectifiée. L'activité imprimée à certaines fonctions a rendu la matière apte à former du sang; l'harmonie et l'activité imprimées aux actes organiques ont rendu le sang apte à incorporer la matière. Le sang est devenu plus riche; la proportion de ses éléments actifs, ses globules, a augmenté, parfois d'une façon notable, lorsqu'elle était très abaissée précédemment sous l'influence des vices d'une nutrition tenue en échec.

Les phénomènes de la vie cellulaire vont se passer dans un milieu plus pur, plus riche en accumulateurs d'oxygène, plus propre aux mutations organiques. L'élément nerveux lui-même, baignant dans un blastème épuré et réparateur, orientera plus normalement les actes de la vie cellulaire.

Quoique l'eau de Vichy augmente les oxydations en général, en ce qui concerne l'oxydation de la matière azotée, elle tend surtout à exercer une action régularisatrice. Aussi, soit que la proportion de l'urée soit supérieure ou inférieure à la normale, elle tend à ramener la formation de ce produit de désassimilation au niveau physiologique.

Cette action reconstituante, qui se manifeste du reste par un ensemble significatif dans l'état général, est sûrement obtenue quand l'eau de Vichy est administrée d'une façon thérapeutique, contre des affections qui sont justiciables de ce traitement, et dans des conditions qui permettent la réalisation de certaines actions fonctionnelles.

Cependant, en se basant sur la fluidité qu'acquiert dans un verre, du sang dans lequel on fait dissoudre des sels alcalins, on a supposé que tous les alcalins, et l'eau de Vichy à titre d'alcalin, se comportent vis-à-vis du sang, dans les vaisseaux de l'économie, absolument comme dans un verre. Cette induction a permis d'évoquer le fantôme de la cachexie alcaline. L'expérimentation s'est chargée de répondre d'une façon catégorique. Elle a démontré que l'usage de l'eau de Vichy à hautes doses et longtemps poursuivi déterminait chez les animaux en état de santé, une augmentation constante et importante de la richesse du sang en globules. Transportée sur le terrain clinique,

l'expérimentation a établi par une constatation numérique des éléments du sang que, chez les malades atteints d'une affection justiciable de l'eau de Vichy, et dont celle-ci triomphe, la cure détermine une augmentation appréciable de la proportion des globules du sang; et que cette augmentation est d'autant plus marquée que le malade était plus anémié et plus languissant au début.

ACTION THÉRAPEUTIQUE

L'eau de Vichy employée d'une façon thérapeutique agit d'une façon complexe; elle exerce une action sur certains organes, provoque l'activité fonctionnelle de certains appareils, et, comme synthèse, fait retentir ses effets sur le sang qu'elle vivifie, et sur la nutrition générale qu'elle régularise.

AFFECTIONS DES ORGANES DIGESTIFS

Le pouvoir, que possède l'eau de Vichy de régulariser et d'activer les sécrétions qui déversent leurs produits dans le tube digestif, et concourent aux opérations chimiques de la digestion, ainsi que la propriété spéciale, qu'elle possède, de rendre aux pithéliums leur intégrité anatomique et fonctionnelle, lui assurent une action thérapeutique efficace dans un grand nombre d'affections du tube digestif.

1° AFFECTIONS DE L'ESTOMAC

DYSPEPSIE GASTRIQUE

Les troubles fonctionnels de l'estomac que l'on désigne sous ce nom, quand ils ne sont pas sous

la dépendance d'états spéciaux, sur lesquels le traitement thermal n'a pas de prise, sont assez rapidement modifiés par la cure. Les dyspepsies simples voient, avec le retour de l'activité des sécrétions physiologiques, disparaître une des conditions essentielles qui leur donnent naissance. De plus, la stimulation, qui porte sur certains éléments anatomiques, retentit d'une façon directe ou indirecte jusque sur l'appareil contractile, qui trouve encore, dans l'abréviation du séjour imposé aux aliments, le moyen de retremper son dynamisme. Dans les dyspepsies, soit acides, soit flatulentes, l'eau de Vichy, convenablement administrée, procure les mêmes avantages et permet, en outre, de neutraliser les acides anormaux qui se forment pendant la digestion et l'entravent, ou l'excès de l'acidité physiologique qui, par un mécanisme différent, produit les mêmes résultats. Le pyrosis, ou brûlure à l'estomac, que l'on observe dans la dyspepsie acide, disparaît généralement au bout de quelques jours de traitement, quand il n'existe pas de complications. On en observe cependant quelquefois le retour à une période assez avancée de la cure, ou même l'apparition chez ceux qui n'en souffrent pas habituellement. Il s'agit dans ce cas d'une digestion accidentellement plus ou moins défectueuse, dont les produits ont impressionné des épithéliums qui, par suite de la rénovation qui s'opère, étaient trop jeunes et trop délicats. Enfin, dans le traitement des dyspepsies, il ne faut pas perdre de vue que la cessation de désordres marqués dans les organes digestifs, entraîne la disparition d'actions nerveuses réflexes qui, ayant pour point de départ des impressions sensitives, aboutissent à des troubles de motricité.

GASTRALGIE

La gastralgie actuelle et ayant des caractères de permanence est le plus souvent exaspérée par la cure. On peut faire cependant une exception en faveur de celle qui se rattache à la lithiase biliaire, ainsi qu'en faveur de celle que l'on observe dans la

dilatation de l'estomac, même lorsque, dans l'un et l'autre cas, elle se présente avec ces caractères. Ce n'est pas du reste l'allure qu'affecte, en général, la gastralgie symptomatique de la lithiase biliaire, de beaucoup la plus fréquente, qui est aussi celle que l'on amende le mieux, et dont on triomphe même radicalement en faisant disparaître les conditions qui lui donnent naissance. La gastralgie, que l'on observe dans la dilatation de l'estomac, bénéficie assez promptement des heureuses modifications que l'on peut apporter dans le fonctionnement gastrique. La gastralgie qui est sous la dépendance de la chloro-anémie, et celle que font naître certaines affections de l'utérus, retireront parfois, au prix d'exacerbations plus ou moins pénibles, des bienfaits appréciables d'une médication qui, après avoir restauré les fonctions digestives, exerce encore et surtout une action reconstituante générale. La gastralgie, qui a pour point de départ certains états pathologiques de l'intestin, est relativement rare. Elle se comporte différemment suivant sa pathogénie. Elle est apaisée assez souvent pendant la cure; mais il est des cas exceptionnels où la médication ne peut satisfaire à toutes les indications principales. La gastralgie, qui est d'origine médullaire, et celle qui est symptomatique d'un processus vers le poumon, n'ont rien de bien avantageux à attendre de l'intervention thérapeutique que nous étudions. Dans la gastralgie si pénible que l'on observe dans l'ulcère de l'estomac, l'eau de Vichy qui, administrée d'une façon spéciale, répondrait à certaines indications, doit être réservée pour une période où elle sera particulièrement utile à l'affection principale.

DILATATION DE L'ESTOMAC

CATARRHE — GASTRITE CHRONIQUE — GASTRITE ULCÉREUSE

La dilatation de l'estomac, quand elle existe depuis longtemps, est généralement accompagnée d'un catarrhe superficiel, entraînant une exfoliation

épithéliale plus ou moins étendue. Souvent les lésions ne s'arrêtent pas à la superficie, et intéressent le tissu sous-jacent, où peuvent même se former quelques ulcérations. Les ulcérations sont déterminées par le contact des produits irritants qui stagnent dans l'estomac dilaté. Dans ces conditions même, auxquelles correspond la détresse absolue de la fonction digestive, l'eau de Vichy, employée en lavage et en boisson, donne lieu à des résultats rapides et surprenants. Sous son influence, on voit les troubles et les maux de digestifs s'atténuer d'une façon très marquée, la fonction reprendre de l'activité, et la nutrition générale accuser, par une augmentation notable du poids du malade, les bénéfices qu'elle a réalisés en quelques jours. Ces brillants résultats représentent-ils une évolution vers une guérison radicale, prochaine ? Il n'y a pas d'illusions à se faire : l'eau de Vichy ne peut rendre à la fibre musculaire le ressort qu'elle a perdu ; mais elle peut lui aider à recouvrer peu à peu une partie de son pouvoir dynamique. Elle intervient dans ce résultat directement, en dissipant les engorgements interstitiels qui épaississent les tissus et les immobilisent, et dont l'évolution entraînerait une organisation définitive. Elle intervient indirectement, en restituant au facteur chimique de la digestion une activité qui, abrégeant la durée et l'effort du labeur mécanique, se convertit pour la fibre musculaire en repos, c'est-à-dire consécutivement en puissance.

Dans la gastrite chronique et la gastrite ulcéreuse non accompagnées de dilatation, il n'est pas nécessaire, le plus généralement, de pratiquer des lavages. L'eau de Vichy en boisson suffit le plus souvent à obtenir les modifications glandulaires, interstitielles et épithéliales que nous venons de passer en revue.

Est-il besoin d'ajouter que ces résultats impliquent l'absence d'altérations organiques de la muqueuse et d'atrophie des organes sécrétoires ? Dans la dilatation, pour qu'il soit permis d'espérer une évolution favorable, il faut, en outre de ces conditions, que l'estomac possède une musculature dont la fibre soit suffisamment intacte

ULCÈRE DE L'ESTOMAC

La cure de Vichy est appelée à rendre des services importants dans l'ulcère de l'estomac ; mais l'heure de son intervention féconde correspond à la période de réparation. Ce n'est pas qu'à une période antérieure elle ne puisse répondre à quelques indications ; mais on pourrait s'exposer à des mécomptes dont le moindre serait d'être obligé d'en suspendre l'usage. En effet, l'abondance et la fréquence des hématemèses condamneraient à une abstention absolue de tout traitement hydriatique. Il y a donc lieu de réserver les bienfaits de l'intervention thermale pour l'heure qui permettra une intervention sûre, active et efficace. À la période de réparation, l'eau de Vichy aura pour effet : de prévenir la rupture des néoformations vasculaires, en réduisant la période digestive à son minimum, et en empêchant les distensions exagérées du viscère ; d'éviter, à la surface en voie d'organisation, des contacts irritants, en neutralisant les acidités anormales ou l'excès d'acidité normale ; d'exciter le processus de réparation et d'en favoriser l'évolution, en mettant progressivement la zone cicatrisée sous la protection de son épithélium.

2° AFFECTIONS DE L'INTESTIN

DYSPEPSIE INTESTINALE

La régularisation des fonctions de l'estomac, en présentant à l'élaboration intestinale un chyme apte à subir les transformations normales, fait disparaître une des causes les plus actives de la dyspepsie intestinale. L'intervention de l'eau de

Vichy, dans les phénomènes intestinaux, peut se décomposer ainsi : 1° Concours apporté à l'alcalinisation du bol alimentaire, dont la réaction était acide dans l'estomac ; 2° activité imprimée aux glandes de l'intestin et aux glandes annexes ; 3° passage de certains éléments minéralisateurs dans les sécrétions des glandes annexes, du moins dans la sécrétion biliaire ; 4° action spéciale sur les éléments qui sont le siège du processus d'absorption. Ce concours d'activités de l'eau de Vichy permet de se rendre compte des avantages que l'on peut en retirer dans les troubles que ne complique aucune lésion.

DIARRHÉES CHRONIQUES

DYSENTERIES DES PAYS CHAUDS

Ce mode d'action se retrouve en face des diarrhées chroniques, et permet d'exercer une action thérapeutique. Mais il y a des distinctions à faire, suivant l'existence ou l'absence d'altérations de la muqueuse. La diarrhée d'origine biliaire disparaît en même temps que la cause qui lui donne naissance, quand la muqueuse est intacte. Il en est de même de beaucoup de diarrhées de nos pays, puisqu'elles ne sont que l'expression de troubles fonctionnels.

Dans certaines variétés, il existe de larges dénudations épithéliales, et même des lésions interstitielles plus ou moins étendues. En pareil cas, la règle est formelle de n'agir que lorsque tout signe d'acuité a disparu, et encore est-on exposé à des exacerbations plus ou moins rapprochées. Certaines entérites pseudo-membraneuses présentent ces conditions. Les dysenteries des pays chauds obtiennent fréquemment de la cure de Vichy des résultats remarquables ; mais l'intervention n'est opportune que lorsque toute trace d'état inflammatoire a disparu. Les malades de ce genre, même ceux dont la cure est le plus tourmentée, obtiennent le plus généralement, quand ils parviennent à la suivre, des résultats ultérieurs satisfaisants.

AFFECTIONS DU FOIE

L'eau de Vichy exerce une action particulièrement marquée et féconde dans les affections du foie. Cette action, élective en quelque sorte, est due aux conditions anatomo-physiologiques qui font affluer au foie, en masse et avant répartition, une grande partie des principes minéralisateurs parvenus dans l'intestin.

CONGESTION

ENGORGEMENTS — HÉPATITE CHRONIQUE

En rectifiant les produits de chylification que l'absorption intestinale dirige en partie vers le foie, l'eau de Vichy fait disparaître une des causes les plus fréquentes des congestions mobiles qui affectent cet organe. Par l'activité et la tonicité qu'elle imprime à la circulation capillaire du foie, par les propriétés qu'elle détermine dans les fluides qui circulent dans ce réseau, elle fait disparaître les conditions qui favorisent la fixation de la congestion dans son parenchyme. Les engorgements du foie, qui représentent une congestion immobilisée par les reliquats de congestions antérieures, disparaissent peu à peu sous l'influence des actes biologiques auxquels donnent lieu les activités de la circulation locale. L'hépatite chronique elle-même se résout le plus généralement sous l'influence du traitement hydro-minéral; mais cette résolution s'opère graduellement, et ne donne de résultats apparents que quelque temps après la cure.

CIRRHOSE VULGAIRE — CIRRHOSE BILIAIRE

La cirrhose vulgaire, à ses débuts, particulièrement à la période congestive, peut être enrayée.

Le processus peut s'éteindre avec la congestion. Un peu plus tard, si on ne peut prétendre à amener la régression de néoformations embryonnaires, on peut du moins, au moyen de l'eau de Vichy, provoquer l'activité et la réaction de la cellule hépatique et prolonger la fonction. Mais il ne faut pas perdre de vue que la médication thermale ne peut rien sur une évolution cellulaire parachevée. Aussi dans une période avancée, et notamment s'il y a ascite, il y a lieu à une certaine réserve. Dans la cirrhose biliaire, qu'elle soit hypertrophique ou non, surtout si son origine se rattache à des accidents de lithiase biliaire, l'indication de la cure de Vichy est encore plus formelle; à la condition que l'on n'attende pas, pour intervenir, que les tissus soient désorganisés, ou aient subi une transformation définitive.

LITHIASÉ BILIAIRE — COLIQUES HÉPATIQUES

La colique hépatique consiste dans un spasme violent et douloureux des voies biliaires. Presque toujours le spasme est déterminé par la présence d'une concrétion, que les voies biliaires douées d'une certaine susceptibilité ne peuvent tolérer. Cette susceptibilité résulte de certaines conditions, que l'on rencontre presque toujours associées à la lithiase chez les gens qui n'ont pas atteint un âge avancé, mais qui disparaissent souvent dans la vieillesse. Or, cette susceptibilité joue un rôle indispensable dans la détermination de l'état de crise, puisque bon nombre d'autopsies ont démontré que des concrétions nombreuses et volumineuses peuvent séjourner de très longues années dans la vésicule, sans provoquer de crises hépatiques.

Ce qui démontre encore la part qui appartient à la susceptibilité des voies biliaires dans la production des phénomènes qui caractérisent la crise, c'est qu'il n'est pas nécessaire que les concrétions soient volumineuses pour que les coliques soient intenses. Parfois des sables biliaires, la boue biliaire même, ont provoqué des crises beaucoup

plus douloureuses que n'en provoquent ultérieurement des concrétions volumineuses.

Il n'est pas même indispensable qu'il existe une concrétion lithiasique pour qu'il y ait crise. Un bouchon de mucus coagulé, un agrégat de bile épaissie peuvent jouer le rôle de concrétion, et donner lieu à des phénomènes de même nature. L'élimination, après crise, de calculs n'ayant pas plus de consistance que le mucus coagulé, rend la chose vraisemblable.

Dans quelques cas particuliers, assez rares du reste, des crises peuvent s'établir sous l'influence d'un spasme, provoqué par une irritation duodénale qui intéresse l'extrémité du cholédoque, ou qui, ayant pris naissance dans le tronçon duodéno-pylorique, s'est propagé jusqu'aux voies biliaires.

En réalité, de tous ces modes pathogéniques, il n'en existe qu'un avec lequel il faille compter dans la pratique: c'est celui où la présence d'une concrétion biliaire, associée à une susceptibilité des voies biliaires, détermine des crises hépatiques. Quel que soit le mode pathogénique qui intervienne au début, il tend à créer fatalement des conditions qui, à un certain moment, mettront en scène ce dernier mode.

Du reste la cure de la colique hépatique d'origine lithiasique pose les mêmes indications que la cure de celle qui procède de n'importe quel autre mode pathogénique; mais elle a, en outre, à vaincre les difficultés qu'imposent l'élimination de corps consistants, plus ou moins volumineux, et la nécessité de prévenir la surabondance ou du moins la précipitation, dans la vésicule biliaire, d'une substance qui est appelée à s'y trouver normalement.

L'eau de Vichy satisfait aux conditions multiples que réclame l'action curative; et l'on peut dire que le traitement de l'affection calculeuse du foie la place sur son champ de triomphe.

La cure radicale des coliques hépatiques comporte deux termes; 1^o Éliminer les concrétions devenues intolérables pour les voies biliaires; 2^o Prévenir la formation de nouvelles concrétions.

Élimination.— La première partie du programme exige comme complément que l'élimination se fasse

dans des conditions opportunes, et subsidiairement que les crises qui ne peuvent aboutir soient épargnées au malade.

Dès ses premiers effets, l'eau de Vichy tend à ces résultats. En permettant l'élaboration convenable de la matière alimentaire, surtout des graisses, elle fait disparaître, avec les troubles digestifs, une des causes qui provoquent ces crises incessantes et sans solution. Cette suspension de malaises, qui est telle qu'elle donne fréquemment l'illusion de la santé absolue, permet à la médication de poursuivre son œuvre féconde, et d'opérer en même temps sur les processus de la nutrition générale, sur le foie et sur sa sécrétion.

La congestion du foie se dissipe peu à peu, et avec elle disparaît une des influences pathologiques de la susceptibilité des voies biliaires. Les principes minéralisateurs, après avoir impressionné la glande, passent en partie dans sa sécrétion, qu'ils rendent plus fluide et plus alcaline. La cholestérine, dans ces conditions normales du milieu biliaire, ne tend plus à se précipiter et à grossir par de nouveaux dépôts la concrétion existante. Si même, la concrétion est formée de cholestérine, de mucus et de matière colorante, et si la cholestérine n'enrobe pas complètement l'agrégat, la bile, chargée des principes alcalins, peut agir sur le mucus et la matière colorante et désagréger le calcul. L'action topique de la bile ainsi modifiée apaise l'irritation des voies biliaires, et provoque des activités cellulaires, qui aboutissent à la disparition de reliquats massifs d'inflammation. Sous l'influence de ce travail de résorption, les voies biliaires reprennent leur souplesse et leur tonicité; et ce réveil de leurs propriétés éloigne progressivement les dangers de stase biliaire. Mais souvent ce travail, qui s'accompagne de phénomènes d'excitation, peut aboutir à une crise. Cette crise peut éclater pendant la cure ou quelque temps après. L'époque critique, pendant la cure, est comprise entre le onzième et le quatorzième jour environ, sans qu'il y ait rien d'absolu à cet égard, plusieurs conditions individuelles ou pathologiques, et certaines circonstances relatives au traitement pouvant l'avancer ou la reculer. En général, il y a lieu d'évi-

ter des accidents pendant les deux premiers septénaires, de façon à permettre à la médication d'opérer suffisamment et assez profondément pour que la crise bénéficie de résultats acquis. Il arrive un moment cependant où il y a lieu d'imprimer à la cure une activité réelle, sans trop se préoccuper de l'éventualité d'un accident, qui trouve tout disposé pour opérer une liquidation.

Cette solution consiste dans une évacuation, qui représente une condition *sine qua non* de la cure radicale. Mais l'Eau de Vichy intervient dans cet acte de délivrance par la tonicité qu'elle imprime aux voies biliaires, tonicité qui favorise l'expulsion, non seulement en augmentant la force de propulsion, mais sans doute aussi en diminuant les forces antagonistes. L'expulsion est en outre favorisée par une abondance de bile fluide, alcaline, dépourvue d'acreté, qui peut même parfois s'insinuer entre la concrétion et la paroi, et faire que la progression s'effectue avec l'interposition d'un liquide. En outre, les arêtes de la concrétion sont souvent émoussées; dans quelques cas, la désagrégation en permet l'élimination à l'état de fragments; dans d'autres circonstances enfin, la concrétion est devenue friable, et peut être broyée dans un des efforts d'expulsion.

Chez les vieillards, il n'y a pas lieu de rechercher une solution radicale. Il faut éviter les crises, et se contenter de rétablir les fonctions gastro-hépatiques, de calmer la susceptibilité des voies biliaires, et de prévenir la formation de nouvelles concrétions, ou de dépôts nouveaux sur les anciennes.

Action préventive. — L'action préventive à l'égard de la formation de nouvelles concrétions doit satisfaire à deux indications: *a.* empêcher que la cholestérine ne soit en trop forte proportion dans la bile. *b.* Empêcher qu'elle ne s'y précipite.

a. L'Eau de Vichy combat les conditions organiques qui favorisent la surabondance de la cholestérine dans la bile, par son action complexe sur la nutrition, à laquelle elle livre comme aliment les produits d'une élaboration rectifiée, et dont elle combat les troubles. Ceux-ci, en ce qui concerne la

présence d'un excès de cholestérine, peuvent être ramenés à une insuffisance en alcalis des liquides qui baignent les éléments anatomiques. En effet, si la cholestérine n'est pas utilisée ou fixée dans les tissus, ou si elle n'est pas suffisamment oxydée, cela dépend d'une surabondance d'acides organiques. Or, l'Eau de Vichy permet de les brûler ou de les éliminer après neutralisation, tandis que, par ses effets à longue portée, elle rectifie les processus mêmes d'une nutrition, qui tend à acidifier un milieu, pour lequel toute perte en alcalinité représente une intoxication.

b. Par des modalités d'action multiples, l'Eau de Vichy tend à prévenir la précipitation de la cholestérine dans les voies biliaires. 1^o Elle intervient activement dans les conditions qui permettent sa dissolution dans la bile. 2^o Elle s'oppose aux conditions susceptibles de faire arriver au foie des acides d'origine intestinale qui diminueraient l'alcalinité de la bile. 3^o Elle prévient la stase qui favoriserait la précipitation de la cholestérine.

1^o Elle intervient dans des conditions qui permettent la dissolution de la cholestérine, en rendant la bile franchement alcaline, et en excitant la glande hépatique à sécréter activement et normalement.

2^o En maintenant la réaction franchement alcaline de l'intestin, réaction qui seule permet l'élaboration convenable des aliments et surtout des graisses, elle empêche que l'absorption intestinale ne dirige vers le foie des produits plus ou moins acidifiés des digestions imparfaites.

3^o Par la tonicité qu'elle imprime aux voies biliaires, elle permet l'émission régulière de la bile, dont la fluidité facilite l'écoulement. La bile est ainsi soustraite aux dangers que crée la stase, qui non seulement peut entraîner la précipitation de la cholestérine par fermentation acide, lorsque la vésicule est irritée; mais qui peut encore en permettre la précipitation sur quelques petites agrégations de mucus et de matière colorante, que l'inertie des voies biliaires n'a pas permis d'évacuer. Les propriétés, que contracte la bile sous l'influence de l'eau minérale, lui permettent de

dissoudre la matière colorante et le mucus et, du reste, de s'opposer à la formation de ces agrégats.

ENGORGEMENT ET INDURATION DE LA VÉSICULE

(*Cholécystite*)

L'inflammation des voies biliaires détermine, dans les tissus, des exsudations qui persistent plus ou moins longtemps, et leur ôtent leur intégrité fonctionnelle. L'inflammation de la vésicule peut lui donner la forme et la consistance d'une tumeur grosse et dure comme la pierre, et conséquemment la rendre absolument inerte. L'Eau de Vichy en opère la résolution d'une façon merveilleuse ; et ce résultat, qui met à contribution l'activité de tous les processus physiologiques, dont le foie est le siège, et les modifications apportées dans la nutrition générale, est, pour une part, la réalisation des phénomènes que provoque directement la présence en masse, dans la bile, des principes de la minéralisation. C'est généralement quelques semaines ou même quelques mois après la cure, que dans les cas les plus caractérisés, s'opère la résolution : dans les cas les plus communs, on peut, à Vichy même, suivre la marche régressive.

ICTÈRES

L'ictère récent disparaît, le plus généralement, assez rapidement, pendant la cure même ; qu'il s'agisse d'un ictère nerveux ou d'un ictère catarrhal, d'un ictère récidivant, d'un ictère lithiasique, etc. La rapidité des résultats dépend de la nature de la cause, qui a donné naissance à la suspension du cours de la bile. Dans certaines circonstances, le traitement consiste à dissiper l'ictère ; dans d'autres, il doit en outre faire disparaître la cause toujours persistante, qui provoque la diffusion incessante de la bile dans l'organisme ; dans d'autres cas un peu plus compliqués,

il doit de plus prévenir le retour des mêmes accidents. Ces indications répondent aux propriétés du traitement hydro-minéral.

Quant au traitement de la diffusion de la bile, les résultats favorables s'expliquent par l'activité de la sécrétion biliaire, de l'excrétion urinaire, des phénomènes de la nutrition interstitielle, et de celle des phénomènes dont la peau et l'épiderme sont le siège, etc.

Le pronostic des *ictères chroniques* est subordonné à la pathogénie de chacun d'eux. Il en est un certain nombre que le traitement hydro-minéral fait disparaître. L'ictère biliaire, l'ictère qui est provoqué par un état catarrhal des voies biliaires, l'ictère dû à une insuffisance fonctionnelle du foie, sont du nombre. Il en est de même des ictères par obstruction persistante, quand la cause qui détermine l'obstruction est modifiable, et qu'il n'existe pas d'altérations consécutives notables. Mais il est des ictères chroniques, sur la pathogénie desquels le traitement hydro-minéral est sans action, et qui ne peuvent espérer d'obtenir aucun résultat. Il y a lieu d'ajouter que certains, parmi ceux qui se présentent sous des aspects qui commandent la plus grande réserve dans le pronostic, disparaissent parfois, comme par enchantement, sous l'influence d'une médication dont la puissance et la fécondité d'action réservent d'heureuses surprises. Mais, en réalité ces heureux dénouements, qui font honneur à l'Eau de Vichy, et l'indiquent comme la ressource suprême dans les cas douteux, accusent la fragilité des bases sur lesquelles s'appuie le diagnostic de certaines affections du foie.

ENGORGEMENTS DE LA RATE

FIÈVRES INTERMITTENTES

Les engorgements de la rate, nés sous l'influence des fièvres graves ou des fièvres intermittentes, ou

même du séjour dans certains climats, se résolvent aussi sous l'influence des activités que provoque la cure. Mais ces engorgements, qui coexistent généralement avec ceux du foie, se résolvent moins facilement et moins promptement dans la rate que dans l'autre viscère. Le plus souvent, le résultat n'est apparent qu'après que l'action tonique et reconstituante a réalisé ses effets dans l'état général.

Les fièvres intermittentes rebelles, qui accompagnent le plus communément ces reliquats pathologiques, voient souvent le retour d'accès déterminé par les premiers effets du traitement. Celui-ci doit céder momentanément le pas à la quinine; après quoi la cure de Vichy triomphe de ces manifestations, avant même que l'on puisse constater quelque régression du côté de la rate.

DIABÈTE

La cure de Vichy est et restera la médication par excellence du diabète gras, floride, du diabète arthritique; elle peut défier la vogue et les engouements qui accueillent les thérapeutiques nouvelles, et attendre avec confiance que l'expérience ait prononcé un jugement définitif. La valeur des résultats qu'elle procure, relativement à l'abaissement de la proportion du sucre dans les urines, ne la fait l'inférieure d'aucune médication; mais la façon dont elle les réalise la rend supérieure à toutes. En effet, tandis que la plupart des autres représentent un expédient, auquel on ne peut avoir recours que d'une façon réservée, parce que, si elles réalisent en partie l'action que l'on recherche, elles déterminent des effets fâcheux sur certains appareils, et tout le moins sur les organes digestifs; celle-ci n'exerce sur tout l'organisme que des effets bienfaisants et, loin de mettre en péril la fonction digestive, elle reconforte cette fonction, dont la suractivité permet seule à l'organisme d'équilibrer les pertes incessantes qu'il subit.

Mais l'eau de Vichy ne borne pas sa supériorité thérapeutique à ces seuls avantages; par des actions complexes, elle tend à combattre les conditions qui déterminent la présence d'un excès permanent de sucre dans le sang. Par son action sur le foie, elle régularise le fonctionnement complexe de ce viscère, qui a dans ses attributions la fonction glycogénique, dont les aberrations peuvent être une condition pathogénique du diabète; par son action sur le sang et sur la nutrition interstitielle, elle modifie les conditions qui s'opposent à l'utilisation du sucre par les éléments anatomiques, et, régularisant les processus d'oxydation, elle met l'oxygène au service des métamorphoses normales.

Les effets immédiats de l'eau de Vichy sont de diminuer rapidement la soif, de réduire la quantité des urines, et d'abaisser la proportion du sucre contenu dans l'urine, d'une façon d'autant plus marquée que la proportion était, au début, plus considérable. En même temps que ces effets se produisent, les sensations de malaise, de dépression physique et morale disparaissent; les forces renaissent, l'organisme se relève. La quantité de sucre diminue de plus en plus; le plus généralement, quand la quantité n'en était pas excessive, le sucre disparaît complètement. Quand il en existait une quantité importante, la disparition des dernières traces est assez difficile à obtenir.

Le diabète est, de toutes les affections que l'on traite à Vichy, celle qui réclame les doses les plus élevées. Il existe dans cette maladie une tolérance particulière pour l'eau de Vichy.

Dans l'azoturie qui accompagne souvent le diabète, les résultats sont variables. Cependant l'eau de Vichy tend à rapprocher l'urée du niveau normal.

Dans le diabète insipide, l'eau de Vichy réduit généralement la quantité de l'urée et le volume de l'urine; ces résultats acquièrent une certaine persistance.

Il existe une albuminurie qui s'observe assez souvent associée au diabète, dans le cours duquel elle fait des apparitions transitoires. Cette albuminurie est d'origine dyscrasique. Comme la présence du sucre dans l'urine des diabétiques, comme la pré-

sence en excès de l'acide urique dans le sang et les tissus des goutteux et dans l'urine des graveleux, la présence de l'albumine dans l'urine est, dans cette variété d'albuminurie, le résultat d'un état défectueux du sang et de la nutrition interstitielle, par suite duquel l'albumine n'est pas apte à être fixée, ou n'est pas suffisamment fixée dans ses combinaisons, et filtre au travers du rein. L'Eau de Vichy agit d'une façon remarquable dans cette affection. Elle détermine des conditions permettant la fixation et l'utilisation de cette albumine, dont l'élimination représente pour l'organisme une perte, et pour le rein un danger d'altération ultérieure. Cette albuminurie qui, dans sa pathogénie, n'a rien de rénal, prend souvent le nom de dialète albumineux, qui caractérise la nature de la maladie.

La cure de Vichy guérit-elle le diabète? Elle guérit les glycosuries; elle guérit quelques diabétiques, mais généralement elle ne fait disparaître que transitoirement le diabète. Quand il s'agit d'une affection profonde, invétérée, ayant pris des développements, on ne peut espérer d'obtenir que des résultats palliatifs. C'est déjà beaucoup d'enrayer la maladie et de la reporter pour ainsi dire, à un niveau qu'elle avait depuis longtemps dépassé. Cette marche régressive entraîne la disparition de tous les troubles que l'on observe dans cette affection, de tous les dangers auxquels donnent lieu l'intoxication et l'imprégnation des tissus par le sucre. Parfois les résultats sont si prononcés et si persistants, qu'à part certaines privations qu'impose formellement la conservation de l'état acquis, le diabétique peut jouir de l'illusion de la santé.

Le diabète, à la période consomptive, n'a rien à attendre de Vichy; il est plus prudent de s'abstenir. Les médicaments dits d'épargne interviendront plus utilement.

Le diabète maigre, surtout celui des jeunes gens, n'obtient pas à Vichy des résultats bien encourageants. Aussi peut-on dire que les malades qui en sont atteints ne doivent pas être dirigés sur Vichy, à moins qu'il n'existe concurremment quelque trouble fonctionnel réclamant les bienfaits de l'eau minérale. Mais il y a lieu de limiter l'intervention

thérapeutique au traitement de l'état qui en a posé l'indication, et de ne pas poursuivre opiniâtrement, et avec des doses massives, la lutte contre le sucre. Cette sage réserve sera parfois récompensée par quelques résultats avantageux, dans l'état même de l'affection principale.

GOUTTE

La médication hydro-minérale représente sans conteste la ressource thérapeutique, qui répond le mieux aux indications complexes que pose le traitement de la goutte ; car elle s'adresse non seulement à l'affection, mais encore à l'état diathésique lui-même. Dans la goutte acquise, on obtient une diminution dans l'intensité des accès, leur éloignement, parfois même leur disparition pour plusieurs années. Dans la goutte héréditaire, il n'y a pas lieu, il serait même imprudent de viser à ce but. On doit se contenter de rendre les accès moins douloureux, moins fréquents et moins prolongés. Chez les goutteux de race, en effet, la goutte est l'expression des conditions mêmes de tout l'être ; l'orientation vicieuse de la vie cellulaire n'est pas le fait d'une déviation évolutive, mais elle est la réalisation d'une déviation, dont le principe était déjà fixé par la race dans le germe, et qui a été consacré dans l'individu par tout l'organisme. Du reste, dans le traitement de la goutte, qu'elle soit acquise ou héréditaire, prétendre à détruire la diathèse serait une vaine et dangereuse folie ; mais on peut prétendre à redresser le fonctionnement vicieux de l'organisme et à pallier certains effets fâcheux qui se produisent. La cure de Vichy permet d'atteindre ce résultat dans la goutte régulière, par accès. Dans la goutte anormale, irrégulière, avec dangers de métastase, il est prudent de s'abstenir, à moins qu'il n'existe quelque trouble concomitant, au traitement duquel devra

se borner l'intervention hydriatique. Dans ce cas même, l'eau minérale devra être administrée avec une grande prudence, et ses effets devront être rigoureusement surveillés.

L'existence d'altérations vasculaires, d'affections cardiaques caractérisées, de tendance aux congestions vers la tête ou vers le poumon seront, chez le goutteux, des contre-indications formelles de la cure.

L'acide urique est la *matière peccante* de la goutte ; mais la maladie ne consiste pas seulement dans une production exagérée d'acide urique. Dans la goutte, les vices de la nutrition, dont elle est l'expression pathologique, donnent lieu à une production anormale d'acide urique ; mais ils créent en même temps des conditions qui en déterminent la rétention et l'accumulation dans l'économie, et même la précipitation lorsque ces conditions s'exagèrent. Cette précipitation est la caractéristique anatomo-pathologique de l'accès, qui n'est qu'un épisode de la goutte.

Les conditions, qui déterminent la rétention et l'accumulation de l'acide urique dans l'économie, sont réalisées par la présence en excès d'autres déchets acides de la nutrition, qui maintiennent l'acide urique à l'état libre ou à l'état de biurate ou urate acide, forme sous laquelle il dialyse dans le rein difficilement et en proportion infinitésimale. Cet obstacle à l'élimination détermine une accumulation d'autant plus forte et rapide de l'acide urique, que celui-ci est produit en plus grande quantité. Or, si à un moment la quantité s'exagère encore, ou s'il se produit une exagération subite de la proportion des acides organiques, l'acide urique, ou mieux le biurate, sera précipité. Cette condition pathogénique de l'accès est réalisée par les troubles prémonitoires de l'accès, les troubles digestifs notamment, que l'on observe si souvent. Le rein lui-même, influencé pathologiquement, peut coopérer activement à la réalisation de cette condition.

L'eau de Vichy permet de satisfaire à chacun des éléments du problème thérapeutique. Elle liquide le passif actuellement existant, dont l'aggravation représente l'évolution des conditions qui mettent l'organisme sous une imminence de crise ; tandis

qu'elle porte son action sur le fonctionnement vicieux de l'organisme, et en réduit les conséquences à un minimum qui conjure tout danger, pour un temps plus ou moins prolongé.

Elle transforme le biurate ou urate acide en urate neutre, dont l'élimination s'opère activement par le rein, facilite l'oxydation des acides organiques et en neutralise certains. Elle débarrasse ainsi le sang d'un excès d'acide urique, et soustrait l'économie aux dangers d'une uricémie particulièrement critique.

Le traitement de l'état diathésique doit avoir pour premier but de restreindre la production de l'acide urique, et subséquemment d'assurer des conditions de solubilité et d'élimination constante et régulière de ce produit organique.

L'ensemble des activités fonctionnelles et organiques provoquées par la cure de Vichy converge vers ce but :

1° L'activité imprimée aux fonctions digestives fait que le produit de l'élaboration de la matière alimentaire est rectifié, rendu plus apte à subir les métamorphoses ultérieures, et exempt d'acidité anormale ;

2° La régularisation du fonctionnement hépatique concourt activement à modérer la production de l'acide urique. Car il est constant que la plupart des affections, qui déterminent une incapacité fonctionnelle du foie, s'accompagnent d'une production excessive d'acide urique ; soit que la désassimilation du foie soit la source de production de l'acide urique (Lécorché) ; soit que l'acide urique ait pour siège de production d'autres tissus ou mieux chacune des molécules organiques, et que le foie n'intervienne que par un enchaînement d'actes organiques dans les phénomènes biologiques, qui déterminent, mais qui règlent la formation de ce produit de désassimilation.

Enfin, l'activité et la régularisation du fonctionnement hépatique assurent la coopération active du foie à débarrasser l'économie des déchets de la matière azotée, par leur transformation en urée, produit, comme l'acide urique, de l'oxydation des matières azotées ; mais produit plus oxydé, très

soluble, et dont l'élimination par le rein, excite la diurèse et facilite l'élimination d'autres déchets de nutrition et de l'acide urique en particulier ;

3° L'action reconstituante exercée sur le sang, et consistant dans l'augmentation de la proportion et de l'activité des globules et dans la richesse du sang en minéralisation alcaline, permettra d'attaquer le mal à sa source. La richesse en quantité et en activité des globules représente pour les tissus une richesse en accumulateurs d'oxygène ; la richesse en alcalins favorisera les oxydations, la destruction des acides organiques, la métamorphose normale et complète des déchets de la nutrition qu'elle fera aboutir à une formule chimique qui permettra leur élimination. Les sels alcalins permettront, en outre, la solubilité et l'élimination d'acide urique que la nutrition défectueuse continuerait à produire en excès ;

4° Enfin, comme synthèse de son action sur l'organisme, l'eau de Vichy imprime de la tonicité à toutes les fonctions, et rétablit entre elles un état d'équilibre sans lequel le système nerveux oriente mal la nutrition.

Les phénomènes organiques que provoque la cure peuvent réaliser les conditions pathogéniques de l'accès, et en déterminer l'apparition pendant l'usage même de l'eau minérale. En général, ces accès sont assez bénins et il suffit, le plus souvent, de suspendre toute intervention pour les voir disparaître. La balnéation est particulièrement susceptible de provoquer l'apparition de quelque incident.

RHUMATISME

Certes, Vichy ne revendique pas le traitement des reliquats de localisations du rhumatisme, en dépit de quelques résultats encourageants qui ont pu être constatés. En réalité, le traitement des localisations du rhumatisme doit rester le privilège

de certaines stations, dont l'efficacité a été établie par des faits incontestables et des résultats assez constants. Mais le traitement des conditions diathésiques, qui seul peut empêcher le retour d'accidents de même nature, et seul peut préserver d'atteintes ultérieures les organes les plus essentiels à la vie, ressortit à Vichy.

En effet, il semble actuellement établi que le rhumatisme correspond à une dyscrasie exceptionnellement acide, dont l'acide lactique serait peut-être la *matière peccante*. L'acide lactique s'accumulerait dans l'économie, soit par suite d'une production excessive, soit par suite d'une diminution de combustion, soit par suite d'une élimination insuffisante, et assez généralement par suite de l'action combinée de ces vices fonctionnels. Or, si dans un organisme subissant ces conditions dyscrasiques permanentes une circonstance accidentelle détermine tout à coup une production considérable d'acide lactique, et ferme en même temps la principale voie d'élimination; il se fera une telle accumulation d'acide lactique dans l'économie que la condition pathogénique d'accidents morbides sera créée. C'est ce qui se passe quand, à la suite d'un surmenage ayant chargé les muscles d'acide lactique, la peau est surprise, en pleine transpiration, par un refroidissement qui suspend toute élimination. Sous l'influence de la suracidité qui se produit, si le diathésique se trouve en état d'opportunité morbide, il se fait une localisation rhumatismale.

La cure de Vichy permet non seulement de parer aux dangers qui pourraient résulter actuellement de la diminution d'alcalinité du sang, et de l'acidité particulière de certaines humeurs; mais encore, par son action sur les fonctions digestives, sur la nutrition interstitielle, sur les oxydations, sur les fonctions du rein et de la peau, elle s'attaque à toutes les sources de production exagérée, à toutes les sources de rétention des acides organiques, et de l'acide lactique en particulier, en un mot aux conditions mêmes de la suracidité organique.

MALADIES DES REINS

ALBUMINURIES — NÉPHRITES ALBUMINEUSES

Il est des albuminuries d'origine dyscrasique, c'est-à-dire dépendant de conditions défectueuses de l'albumine du sang, qui, comme celle que l'on rencontre dans le diabète, par exemple, sont d'autant plus justiciables du traitement hydro-minéral que celui-ci permet de s'attaquer directement aux conditions pathogéniques. Ces albuminuries relèvent de vices de la nutrition et non de la pathologie rénale.

Cependant, dans quelques cas, soit que les altérations du sang aient provoqué des troubles de la circulation rénale, soit que le passage de l'albumine à travers le rein l'ait irrité, le rein intervient pathogéniquement dans la présence de l'albumine dans l'urine. La cure de Vichy est doublement indiquée, et s'adressera utilement aux deux éléments pathogéniques.

Mais il est des albuminuries qui relèvent d'un état passager ou permanent du rein, qui représente le substratum pathologique actuel. Les unes naissent sous l'influence de troubles, accidentels ou sujets à renouvellement, de la circulation rénale; les autres se rattachent à des altérations rénales et revêtent les allures d'une affection chronique.

Les albuminuries survenant sous l'influence d'un trouble accidentel de la circulation rénale, et surtout celles qui dépendent de troubles qui se renouvellent et provoquent des réapparitions d'albumine dans l'urine, revendiquent l'application d'un traitement qui régularise la circulation locale, exerce une action sédative sur les éléments anatomiques, et fait disparaître les reliquats congestifs. L'action curative se double encore, en pareil cas, d'une action préventive.

Les *albuminuries chroniques* relèvent d'altérations rénales qui portent sur le parenchyme, comme dans la néphrite parenchymateuse; ou sur le tissu

conjonctif interstitiel qui prolifère et étouffe les éléments normaux, comme dans la néphrite interstitielle; ou sur les deux éléments à la fois, comme dans la néphrite mixte qui est la réalisation des deux processus lesquels, du reste, semblent souvent associés. Mais chacun de ces processus, par l'ensemble clinique qui lui correspond et les indications spéciales qu'il pose, caractérise, quand il prédomine, un type de néphrite. L'eau de Vichy convient particulièrement lorsque les lésions interstitielles cèdent le pas à celles de la néphrite parenchymateuse. L'évolution des lésions de ce second type comprend une période assez longue, durant laquelle la cure hydro-minérale interviendra utilement: en diminuant les conditions d'acreté et d'acidité de l'élimination rénale, en régularisant la circulation locale, en favorisant la disparition de néoformations encore embryonnaires, en permettant la réparation de lésions peu accentuées. Contre les lésions de la néphrite interstitielle, l'action de l'eau de Vichy est moins efficace; cependant elle tend à enrayer le processus, en faisant disparaître des causes d'irritation fonctionnelle pour un rein atteint d'une susceptibilité malade. Mais la période, où la cure peut donner des résultats appréciables, a une durée plus restreinte, et l'apparition de troubles, cardio-vasculaires contre-indique son intervention. Quel que soit le type, du reste, l'opportunité de l'intervention hydriatique n'existe plus lorsqu'apparaissent des accidents caractérisés.

L'eau de Vichy, à la période où elle n'est pas contre-indiquée, peut encore rendre des services contre certains troubles qui se rattachent à la néphrite, tels que la dyspepsie, le catarrhe gastro-intestinal, etc., etc.

GRAVELLE URIQUE — COLIQUE NÉPHRÉTIQUE

La pathologie générale de la gravelle urique est celle de la goutte: la pathogénie est la même; le traitement préventif, le traitement de la même diathèse.

Dans la gravelle urique, les conditions, qui déterminent la précipitation de l'acide urique dans

le rein, sont de même nature que celles qui déterminent, dans la goutte, la précipitation de l'acide urique dans les tissus. La gravelle urique représente, en effet, un tophus déposé dans le rein, comme la goutte représente une concrétion infiltrée dans les tissus de l'articulation. Seulement les conditions pathogéniques sont davantage sous la dépendance de circonstances locales. Il n'est pas nécessaire, en effet, qu'il existe une quantité considérable d'acide urique; il suffit qu'une certaine quantité soit chassée de l'état de solubilité par suite d'un état de concentration de l'urine ou d'une suracidité déterminée par la présence d'autres acides, organiques ou introduits dans l'organisme. Cette précipitation s'observe dans le vase, quand la composition de l'urine est telle que l'abaissement de la température détruit les conditions de solubilité de l'acide urique. La gravelle que l'on aperçoit alors dans le vase n'est pas de la gravelle rénale; mais cette formation indique combien sont précaires les conditions actuelles de solubilité de l'acide urique, et quelle minime quantité supplémentaire d'acide urique ou d'autres acides suffirait pour enlever à l'urine le pouvoir dissolvant, que lui donnent les quelques degrés de chaleur animale. Aussi quand ces phénomènes présentent quelque constance, comme presque toujours en dehors des conditions de suracidité ils sont provoqués par un excès d'acide urique, on a l'habitude de prendre l'imminence pour la réalisation, et on dit que le sujet émet de la gravelle. Le fait n'est pas vrai; mais la façon d'interpréter le phénomène est légitime. Quand cet état de l'urine est constant, même pendant une période peu prolongée, il suffit parfois d'une transpiration, d'une légère fatigue musculaire, du moindre écart de régime, d'un verre de boisson fermentée, etc., pour faire de la menace une réalité.

L'eau de Vichy fait disparaître ces sédiments, clarifie les urines, neutralise leur acidité, et combat les conditions qui déterminent ces manifestations uriques.

La cure radicale des concrétions rénales comporte l'élimination. Les petits graviers sont souvent entraînés sans donner lieu à des douleurs.

Quelquefois cette migration détermine un léger malaise lombaire : dans d'autres cas une crise caractérisée. Cette élimination a le grand avantage de chasser par les voies rénales, à l'état embryonnaire, des cristallisations exposées à devenir des noyaux de concrétions volumineuses.

L'élimination des concrétions, qui ont acquis un certain volume, ne peut se faire sans provoquer des douleurs. Mais toutes les crises douloureuses qui caractérisent la colique néphrétique ne sont pas suivies d'élimination. Parfois la susceptibilité de l'uretère est telle qu'elle s'oppose à la progression du gravier. L'eau de Vichy calme généralement dès le début cette susceptibilité, tandis qu'elle enraye le développement de la concrétion. Parfois même elle en émousse les angles et les arrêtes mais ses effets se bornent toujours à des actions de surface.

Assez souvent la cure est exempte de tout incident ; il s'établit une tolérance momentanée des voies urinaires. Mais dans quelques cas assez fréquents, il survient une crise néphrétique pendant le traitement thermal même, soit qu'elle ait été provoquée par une excitation trop vive de l'appareil urinaire, soit qu'elle dût se produire. Il importe beaucoup d'éviter cet accident pendant la première partie de la cure, parce que la susceptibilité pathologique, qu'il laisse après lui, pourrait obliger à suspendre la médication plus ou moins longtemps. Or, il est urgent d'agir sur la composition de l'urine ; et au point de vue de la crise même, il est bon que l'eau de Vichy ait pu préalablement exercer une action topique sur les voies urinaires, et une action physico-chimique sur la concrétion.

La cure de Vichy représente la thérapeutique la plus active et la plus radicale de la gravelle urique, puisqu'elle permet de guérir l'affection locale et de prévenir la formation de nouvelles concrétions. Mais dans les cas où il existe une irritation du rein avec une vive susceptibilité de l'appareil urinaire, l'activité même de l'eau de Vichy doit lui faire préférer une eau insignifiante, ne prétendant à opérer qu'un lavage

Quant à la crainte de voir, sous l'influence de la

médication alcaline, la gravelle *blanche* remplacer la gravelle *rouge*, ou des dépôts de phosphates se former sur une concrétion urique, elle n'est pas fondée en ce qui concerne Vichy. Les doses employées aujourd'hui peuvent bien rendre des mictions neutres et même alcalines; mais jamais, en l'absence d'altérations des voies urinaires, elles ne parviennent à déterminer l'alcalinité de l'urination des vingt-quatre heures.

GRAVELLE PHOSPHATIQUE

La gravelle phosphatique se forme par précipitation des sels phosphatiques, phosphate de chaux, phosphate ammoniaco-magnésien, sous l'influence de la réaction alcaline de l'urine. Il semble donc à *priori* absolument illogique de combattre, au moyen d'alcalins, un accident dont la condition pathogénique est un état alcalin de l'urine. Mais dans la plupart des cas l'alcalescence de l'urine est secondaire. Si l'on excepte peut être les urines des malades atteints d'affections médullaires, le produit de la dialyse rénale est toujours acide, et ne devient alcalin que sous l'influence d'altérations des voies urinaires. Ces altérations, qui siègent sur la muqueuse, déterminent une sécrétion de mucus ou de muco-pus qui donne lieu à une fermentation ammoniacale, primitivement localisée, laquelle entraîne la précipitation des phosphates. Mais la stagnation joue un rôle important dans la production et la généralisation de ce phénomène.

La concrétion phosphatique est excessivement rare dans les canaux du rein. On peut la rencontrer dans le bassinot dilaté; mais c'est surtout dans la vessie qu'elle se forme. On peut y trouver des calculs de phosphates, ayant pour noyau un calcul d'acide urique, ce qui prouve que les urines acides et chargées d'acide urique ne peuvent échapper aux conséquences de la fermentation. Le calcul urique, par l'irritation qu'il a provoquée, a déterminé la précipitation des phosphates à sa périphérie. On trouve aussi des concrétions phosphatiques à noyau d'oxalate de chaux.

L'eau de Vichy est appelée à donner des résultats favorables, lorsque l'altération de la muqueuse est peu considérable, et lorsque surtout la vessie peut se vider facilement. Par les propriétés qu'elle communique à l'urine, elle favorisera la réparation de la muqueuse et de son épithélium, et rendra consécutivement aux urines la constance de leur réaction normale. Ce retour d'une légère acidité persistante permettra même à l'urine d'exercer une action favorable sur la concrétion phosphatique.

Le traitement dirigé contre les concrétions phosphatiques comporte certaines particularités. Il ne doit pas être trop actif, ni trop prolongé ; enfin il exige une constante surveillance de l'état des urines, et de la façon dont se comporte le réservoir urinaire. Certaines sources permettront particulièrement de diminuer l'acreté des urines, sans leur faire perdre totalement leur acidité. Elles pourront même leur conserver cette acidité au moyen d'une élimination active des déchets organiques dont bénéficieront l'économie, immédiatement, les voies urinaires, ultérieurement. L'eau de Vichy enfin par l'action excitante qu'elle exerce sur l'appareil urinaire, peut favoriser l'élimination par l'urètre de ces concrétions ; mais il y a lieu de se défier de cette excitation qui peut devenir, et devient souvent, une cause de rétention d'urine, dont les conséquences peuvent être sérieuses.

GRAVELLE OXALIQUE

La gravelle oxalique est fort rarement d'origine rénale. Elle se forme surtout dans la vessie. L'eau de Vichy n'a aucun pouvoir sur la concrétion même, si ce n'est d'en favoriser l'expulsion. Mais ses propriétés thérapeutiques lui permettent d'exercer une action féconde sur les conditions qui lui donnent naissance. En effet, l'oxalurie est généralement la conséquence de troubles digestifs et de vices de la nutrition, qui se caractérisent par une insuffisance d'alcalins dans le sang ; cet état s'accompagne de désordres nerveux, qui consistent surtout en un état de dépression physique et mo-

rale. La cure de Vichy répond à chacune des indications que pose cette affection, qui relève de la diathèse acide.

CATARRHE DE LA VESSIE

Ce n'est qu'en l'absence de tout signe d'acuité que l'eau de Vichy peut être indiquée dans le traitement du catarrhe de la vessie. Elle enlèvera aux urines leur acreté, et pourra même être employée en lavages. Dans les catarrhes peu intenses, la médication hydriatique interviendra fort utilement, et pourra prévenir la formation de dépôts phosphatiques. Mais dans cette affection, il y a lieu de se délier des rétentions d'urine que peuvent provoquer l'usage abusif de l'eau minérale et l'emploi notamment de certaines sources. Une certaine susceptibilité de la vessie, surtout s'il existe une prostate volumineuse, ou quelque angustie urétrale, doit engager à s'abstenir, sous peine d'avoir des mécomptes. L'existence d'une pierre dans la vessie est une contre-indication formelle.

AFFECTIONS UTÉRINES

L'Eau de Vichy exerce, sur l'utérus et ses annexes, une action excitante dont on peut tirer parti pour le traitement de certaines affections de ces organes; le nombre de ces affections est assez restreint du reste. En effet, la susceptibilité, que possède l'appareil utérin d'être impressionné par le traitement hydriatique, doit en condamner l'emploi, lorsqu'il existe un état inflammatoire, même sub-

aigu, qui s'accompagne d'érythème vasculaire ou nerveux. La cure convient presque exclusivement à ces engorgements non indurés, qui représentent un état de congestion passive par inertie des fibres musculaires et par perte de tonicité des vaisseaux, pris les uns et les autres dans une sorte de gangue exsudative. Les tuméfactions du corps et du col, les corps fibreux dans quelques cas, quelques engorgements péri-utérins, obtiennent une amélioration manifeste. La leucorrhée retire de bons résultats de l'usage des bains, pendant lesquels on obtient une action topique au moyen du spéculum créé pour cet usage; la sécrétion s'exagère d'abord, mais on la tarit plus facilement, après que cette excitation sécrétoire a déchargé les vaisseaux.

CHLORO-ANÉMIE — ANÉMIE

Les activités fonctionnelles multiples que provoque l'eau de Vichy, l'action reconstituante qui en est la résultante, enfin certaines propriétés particulières de quelques sources désignent la cure de Vichy pour le traitement de la chloro-anémie. Les résultats que l'on obtiendra seront d'autant plus marqués, que les troubles qui ont fait naître, entretiennent ou compliquent la chloro-anémie, offriront à l'action thérapeutique une plus large base d'application. Chacun des troubles justiciables de la médication représente, en pareil cas, un coefficient de la maladie que fait disparaître l'intervention hydriatique. Les chloro-anémies, qui ne réclament actuellement que du fer et qui sont à même de pouvoir le puiser et l'utiliser, trouveront, dans d'autres stations, une minéralisation plus riche que ne contre-indique pas l'état satisfaisant des organes digestifs. La cure de Vichy convient plus particulièrement à celles qui posent des indications multiples en rapport avec la complexité de son action thérapeutique.

Il en est de même des anémies. La cure de Vichy interviendra merveilleusement dans le traitement de toutes celles qui sont sous la dépendance d'une affection qui en est justiciable, de toutes celles où la nutrition est tenue en échec par des conditions pathologiques, sur lesquelles le traitement hydro-minéral a toute prise. Si l'anémie, si même la cachexie paludéenne, obtient des résultats si remarquables à Vichy, c'est que l'eau de Vichy permet d'en attaquer les conditions pathogéniques, tout en s'adressant efficacement aux altérations consécutives. Mais, l'anémie de la tuberculose, l'anémie qui caractérise les processus de dégénérescences, l'anémie même qui est sous la dépendance d'hémorragies rebelles, n'ont rien à attendre d'une médication qui ne peut rien sur les conditions pathogéniques.

CONTRE-INDICATIONS DE LA CURE DE VICHY

En ce qui concerne l'opportunité de la cure de Vichy, il existe :

- 1° Des contre-indications formelles par nature ;
- 2° Des contre-indications d'une intervention actuelle ;
- 3° Des contre-indications d'activité.

1° Les contre-indications formelles par nature sont :

- Les dégénérescences organiques en général ;
- Les altérations de l'aorte; Celles des vaisseaux en général (arterio-sclérose) ;
- Les lésions cérébrales (tumeurs, ramollissement) ;
- Les tendances aux congestions vers la tête ;
- Les affections médullaires en général ;
- Les états cachectiques en général. L'anasarque et le plus généralement l'ascite ;
- Les affections cardiaques mal compensées ;
- La phthisie pulmonaire à une période avancée ;
- Les scléroses viscérales dont le processus est avancé ;
- L'existence d'une pierre dans la vessie.

2° Les contre-indications d'une intervention actuelle sont :

L'état inflammatoire d'un organe important et l'état fébrile en général ;

Les hémorrhagies en général ;

Un état d'acuité dans l'état pathologique ou les accidents de l'affection qui, en principe, réclame les bienfaits de la cure : (Néphrite aiguë ou sub-aiguë. Colique néphrétique actuelle. Cystite. Catarrhe de la vessie avec existence d'une pierre, ou avec complications prostatique ou uréthrale. Accès de goutte. Colique hépatique actuelle).

3° Les contre-indications d'activité sont :

L'âge, la grossesse, l'allaitement, des troubles circulatoires quoique peu prononcés, l'existence de quelque point suspect dans la poitrine, du vertige stomacal, une susceptibilité malade du rein et de la vessie, la diarrhée, etc., etc. Ce ne sont pas là des contre-indications d'une intervention actuelle, mais des contre-indications d'un traitement trop actif. Tout incident, du reste, qui peut survenir pendant la cure, peut représenter, et représente communément, du moins pour une certaine période, une contre-indication d'activité.

D^r H. DE LALAUBIE.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Vichy (Trajets pour arriver à).....	3
L'arrivée.....	5
Coup d'œil général.....	8
Renseignements généraux.....	13
Les Sources.....	29
Le Nouvel Hôtel ..	38
Renseignements pratiques sur l'Etablissement thermal.....	40
Distractions (Casino, Théâtre).....	43
Produits de l'Etablissement thermal.....	45
Promenades aux environs : Les Malavaux....	49
— La Montagne-Verte.....	50
— L'Ardoisière.....	50
— Bourbon-Busset.....	50
— Chateldon.....	51
Notice Médicale.....	

TAMAR INDIEN

Grillon

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

CONTRE

CONSTIPATION

*Hémorroïdes, Bile, Manque d'Appétit,
Embarras gastrique et intestinal,
Migraine en provenant.*

Le TAMAR INDIEN GRILLON favorise les fonctions journalières quand leur irrégularité a une cause naturelle et tient au tempérament ; il les rétablit si la cause est accidentelle comme chez les personnes sédentaires, alitées ou convalescentes.

Le TAMAR INDIEN GRILLON est indispensable aux dames enceintes ou en couches.

Il est le meilleur, le plus doux et le plus agréable purgatif des Enfants, qui le prennent sans aucune répugnance.

Le TAMAR doit ses propriétés à ce qu'il ne renferme aucun purgatif irritant : *Podophile, Aloès, Scammonée*, etc.

Aussi est-il le seul médicament employé contre la **Constipation** qui puisse, sans danger, être administré tous les jours.

PARIS. — Pharmacie GRILLON,

28, rue de Grammont.

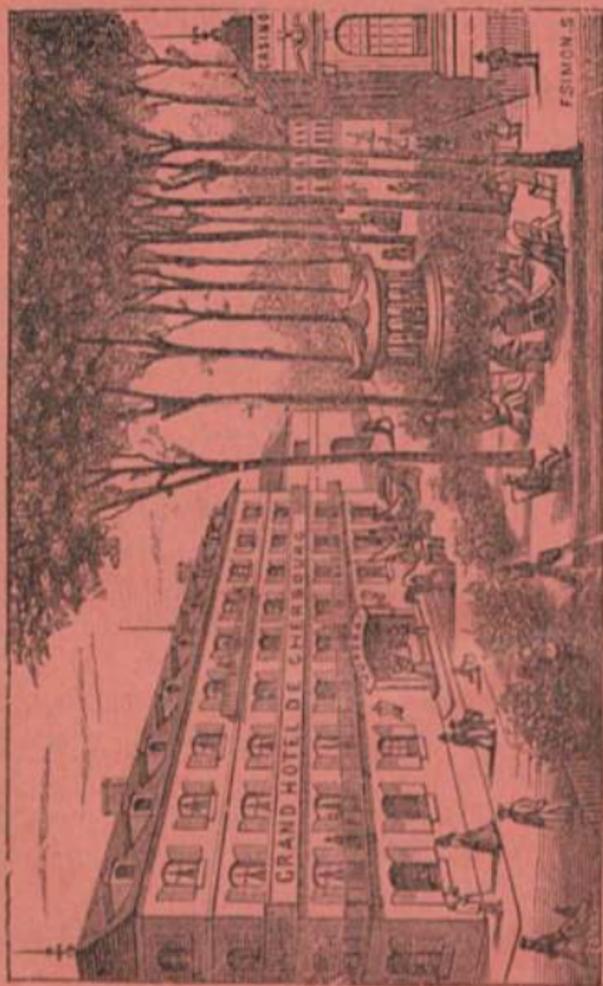
LONDRES. — 69, Queen Str. City.

A VICHY, Pharmacie de la Grande-Grille

Edouard FÉDIT, Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe
de l'École supérieure de Paris.

*Et dans toutes les Pharmacies de France
et de l'Étranger.*

2 fr. 50 la Boîte; par la Poste, 2 fr. 65.



GRAND HOTEL DE CHERBOURG

VICHY

*Rue de l'Établissement thermal,
Entre les deux Parcs et les Sources*

GRAND HOTEL

DE LA

GRANDE-GRILLE

Entièrement meublé à neuf

Situé en face les Établissements thermaux et à proximité du Casino

Appartements Meublés pour Familles

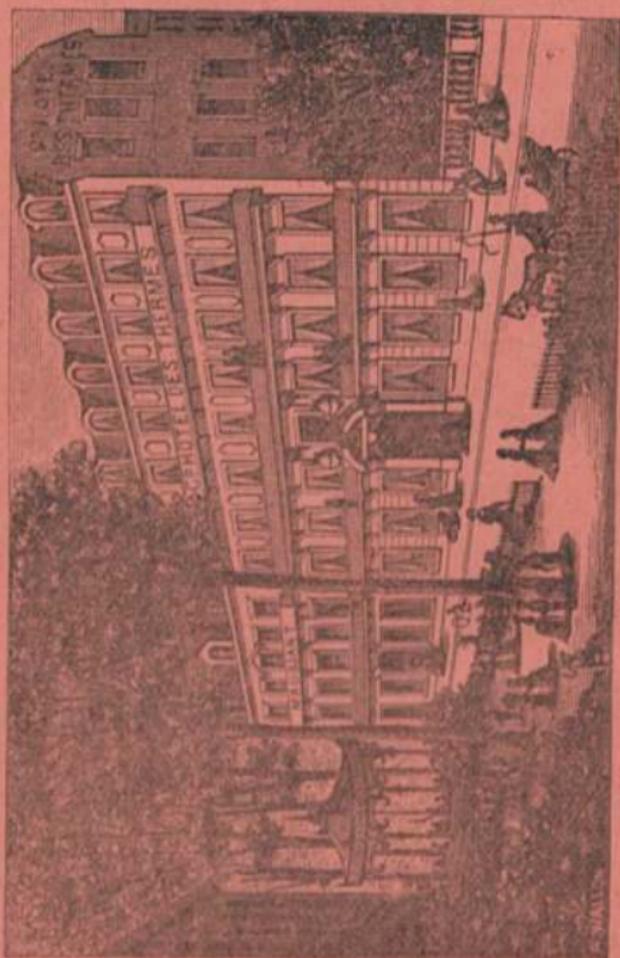
TABLE D'HÔTE ET SERVICE PARTICULIER

Grand confortable

PIAT PROPRIÉTAIRE

Omnibus de l'hôtel à tous les trains

Interprète



GRAND HOTEL DES THERMES

VICHY

SQUARE DE LA MARINE

A l'angle de la rue du Pont et du Boulevard National

ENTRE LES DEUX PARCS

HOTEL DES CHARMILLES

Nouvellement agrandi et meublé à neuf

A. JIXIER, PROP^R^E

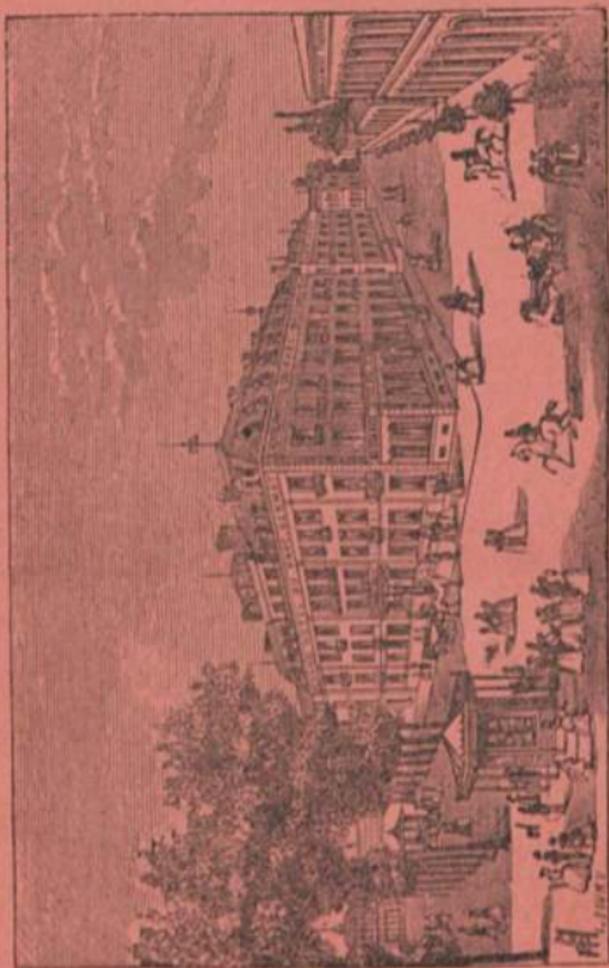
Vue splendide sur les Nouveaux Parcs et les environs, dans la meilleure situation de Vichy : à côté de la Source et des Bains de l'Hôpital ; à proximité des Sources des Célestins et Lardy, près du Casino et du Télégraphe.

Salon de Conversation

CUISINE BOURGEOISE

*Salle spéciale pour Service Particulier
ou à la carte*

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS



GRAND HOTEL DU PARC

* VICHY *

GRAND
HOTEL DU PARC

ET

GRAND HOTEL RÉUNIS

SUR LE PARC

Près l'Établissement thermal, les sources et le Casino

GERMOT, PROP^{RE}

*Cet Hôtel, de premier ordre, admirablement
situé, entre les deux Parcs, ayant ses deux
grandes façades exposées au nord et à l'est,
est le rendez-vous de l'élite de la société fran-
çaise et étrangère.*

Grands et Petits Appartements

PAVILLONS SÉPARÉS POUR FAMILLES

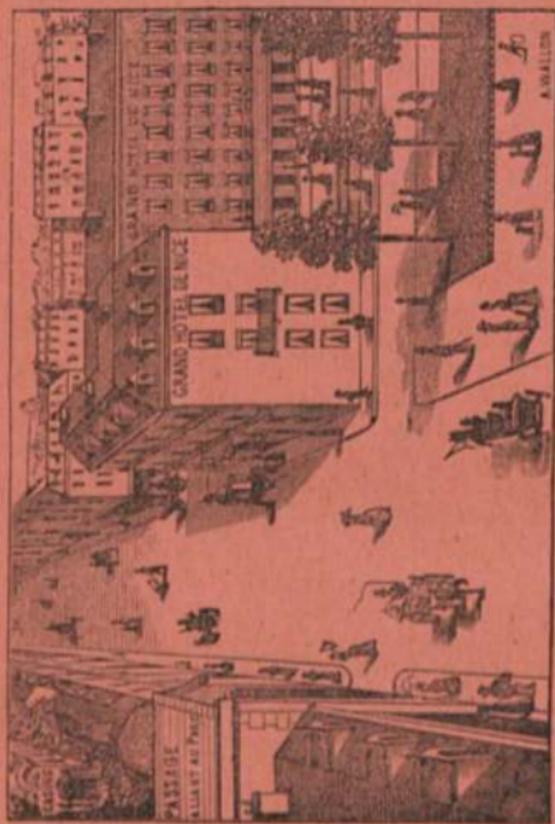
*

Omnibus et Voitures à tous les trains

POUR LE SERVICE DE L'HOTEL

VASTES ECURIES & REMISES

INSTALLÉES AVEC TOUT LE CONFORT MODERNE



GRAND HOTEL DE NICE

VICHY-LES-BAINS

GRAND

HOTEL DE NICE

38, Rue de Nîmes, 38

Près le Parc et les Etablissements thermaux

VASTE JARDIN

Prix de 8 à 10 francs par Jour

APPARTEMENT

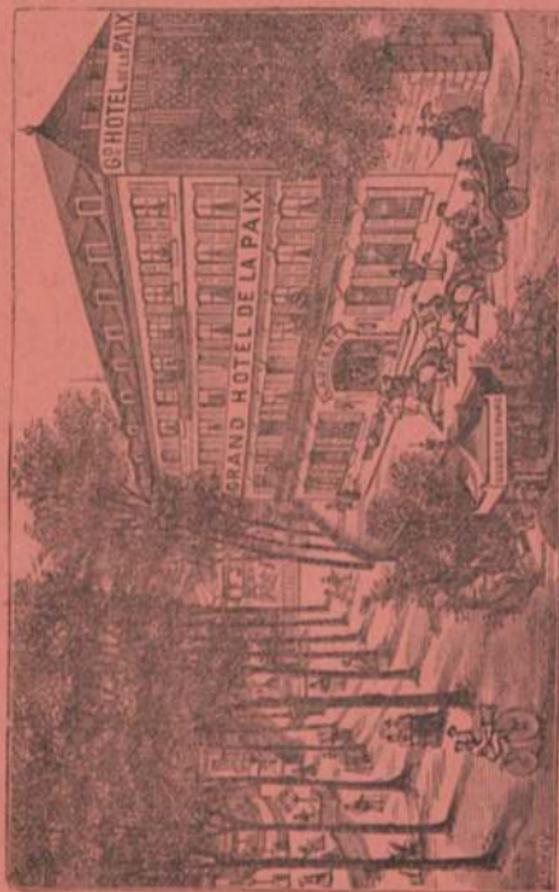
TABLE D'HOTE, VIN ET SERVICE COMPRIS

SERVICE PARTICULIER

*L'Omnibus de l'Hôtel stationne
à tous les Trains*

FRÉMONT-HÉRITIER

PROPRIÉTAIRE



GRAND HOTEL DE LA PAIX

— VICHY —

G^D HOTEL DE LA PAIX

SUR LE PARC

*Entre l'Établissement thermal, les Sources
et le Casino.*

Maison de premier ordre

L'Hôtel de la Paix, un des plus confortables
et des plus hygiéniques de la Station thermale, par
sa situation entre les deux Parcs, est fréquenté
par la haute Société française et étrangère.

TABLE D'HÔTE ET SERVICE PARTICULIER

ANNEXE DE L'HÔTEL :

VILLA EUGÉNIE

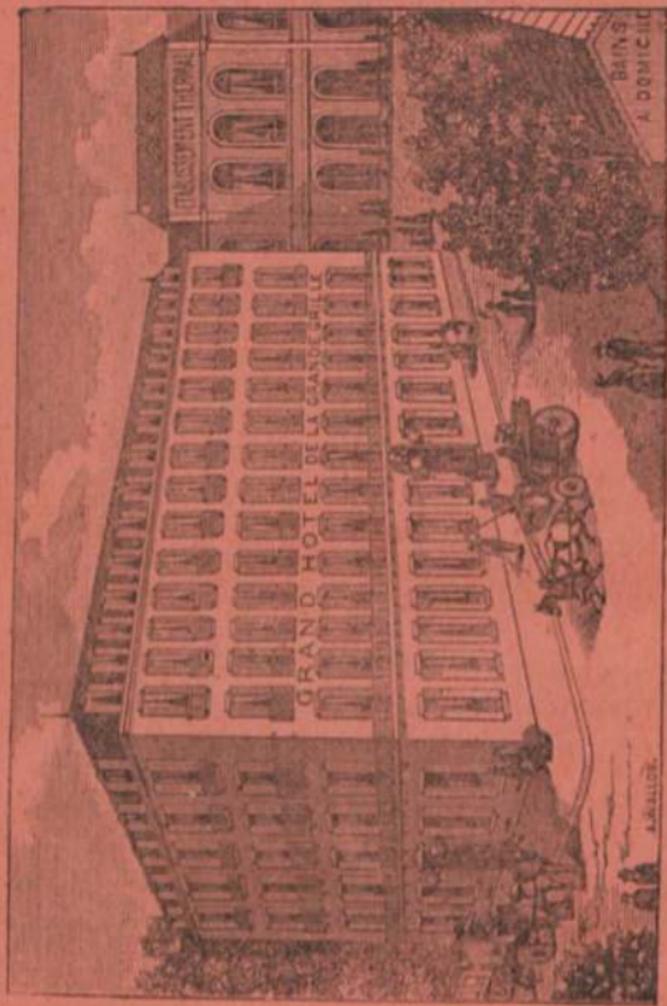
APPARTEMENTS POUR FAMILLES

INTERPRÈTES

L'Omnibus de l'Hôtel dessert tous les trains

ÉCURIES ET REMISES A PROXIMITÉ

LAURENT, Propriétaire



GRAND HOTEL DE LA GRANDE-GRILLE

—••• VICHY ••—

GRAND

HOTEL DE CHERBOURG

TENU PAR

PEYLET

APPARTEMENTS SÉPARÉS

POUR FAMILLES

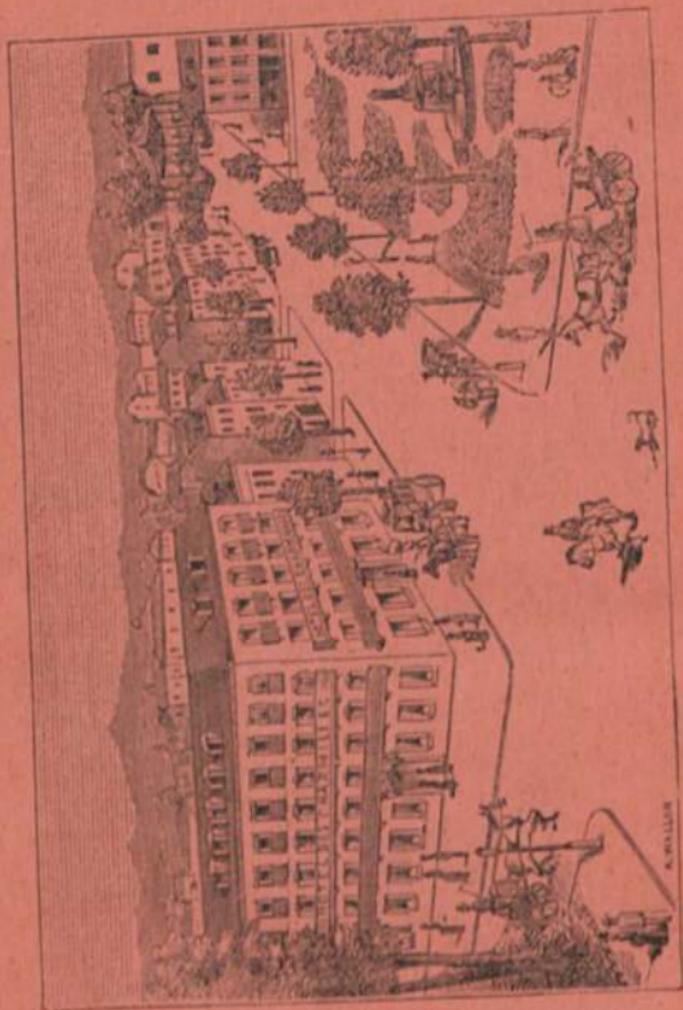
SITUATION DES PLUS HYGIÉNIQUES

SUR LE PARC

*Entre le Casino et l'Etablissement thermal
en face le Riosque de Musique*

On y Parle plusieurs Langues

Omnibus de l'Hôtel à tous les Trains



GRAND HOTEL DES CHARMILLES

✻ VICHY ✻

GRAND

HOTEL DES THERMES

ET

VILLA MAUSSANT

Sur le Parc

*Près l'Etablissement thermal et les sources
en face le Casino et le Kiosque de Musique*

FRANCISQUE MAUSSANT

PROPRIÉTAIRE



TABLE D'HOTE

SERVICE PARTICULIER DANS LES APPARTEMENTS



OMNIBUS A TOUS LES TRAINS

Pour le service des deux Maisons

NE VOYAGEZ PAS sans un flacon de
VERITABLE
ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINÉ

de R. HAYRWABOT et C^{ie} à Burlington (États-Unis)

C'est le meilleur, le plus fort et le plus fin de tous ceux connus. En flacon 12 0/0 plus grand que toutes les autres marques. Se vend dans tous les bons Magasins de France.

Agent spécial: Jules Le Coultre, GENÈVE.

VARICES

et leurs suites: Ulcères, Démangeaisons, Hémorrhagies, etc.

HÉMORRHOÏDES *soulagement certain et guérison sans opération par un nouveau spécifique.*

V. HAMELINE de DUCHEZ

PHARMACIEN A VILLEURBANNE - LYON

La Boîte (traitement interne et externe) 5 fr. franco

Dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies

COMPAGNIE LIEBIG



VERITABLE
EXTRAIT de VIANDE LIEBIG

10 Médailles d'Or et Diplômes d'honneur

Précieux pour Ménages et Malades

Exiger la signature de l'inventeur Baron LIEBIG en creux bleu sur l'étiquette.

Se vend chez les Épiceries & Pharmaciens

SE MÉFIER DES IMITATIONS



ÉTABLISSEMENT THERM
DE
VICHY

EAUX
MINÉRALES
NATURELLES
FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
SELS & PASTILLES
DE TOUTES SOURCES

ADMINISTRATION :

PARIS, 8, Boulevard Montmartre, Paul



BM DE VICHY



115064 0044

S
V 10
V